



## Dossier d'exposition

à destination des enseignants et de leurs classes

# La Collection rend hommage aux Outre-mer



**Mezzanine centrale, Plateau des collections**

**10/05/11 – 18/12/11**

## \* **SOMMAIRE**

L'EXPOSITION	3
PISTES PEDAGOGIQUES	4
- Objectifs pédagogiques	4
- Place dans les programmes scolaires	4
- Les Antilles	8
- La Guyane	16
- Tahiti	23
- La Nouvelle-Calédonie	30
- La Réunion	36
- Mayotte – Grande Comore	41
- Terres australes et antarctiques françaises (Terre Adélie)	47
LEXIQUE	54
AUTOUR DE L'EXPOSITION	56

*Les termes suivis d'un astérisque\* font l'objet d'une définition dans le lexique*

**Ces pistes pédagogiques ont été réalisées en partenariat avec l'Université de Paris - Est Créteil - IUFM de l'académie de Créteil.**



## \* L'EXPOSITION

En 2011, la France célèbre les territoires d'Outre-mer. Par l'origine de ses collections et les missions qui l'animent, le musée du quai Branly s'associe à cet événement national par **un accrochage spécifique d'objets issus de ses collections, en hommage à sept territoires d'Outre-mer : Antilles, Guyane, Tahiti, Nouvelle-Calédonie, Réunion, Mayotte-Grande Comore, Terres australes et antarctiques françaises**. Sculptures, peintures, lithogravures, bijoux, instruments de musique, etc. sont accompagnés de textes et programmes audiovisuels expliquant leur origine, leur signification et leur histoire.

Le musée propose également **une programmation pluridisciplinaire qui évoque l'histoire et l'actualité des territoires ultramarins**, et met en valeur la richesse, la variété et la spécificité de leurs cultures, dans leurs aspects les plus traditionnels et les plus modernes : **arts vivants, rencontres littéraires, colloque international, conférences...**

Cette année est l'occasion pour le musée du quai Branly de développer et de renforcer le partage et l'échange de connaissances et de savoir-faire avec ses partenaires scientifiques et institutionnels du Pacifique, des Antilles ou de l'Océan Indien comme le Centre culturel Jean-Marie Tjibaou (Nouvelle-Calédonie), le musée Schoelcher (Guadeloupe) ou encore le musée de Tahiti, avec lesquels le musée entretient d'ores et déjà des relations privilégiées et régulières.

*« Le musée du quai Branly entretient un large réseau de relations bilatérales avec les territoires d'Outre-mer. Il se développe aujourd'hui plus que jamais par l'échange de compétences, de missions d'expertises, d'expositions envoyées et reçues, de dépôts dans les musées.*

*Les collections nationales sont le résultat de relations historiques tant dans le domaine de l'ethnographie, de l'archéologie que des Beaux-Arts. L'année des Outre-mer est l'occasion de les aborder par un choix d'objets significatifs de sept territoires, Antilles, Guyane, Tahiti, Nouvelle Calédonie, La Réunion, Mayotte et les Terres Australes et Antarctiques françaises.*

*Choisis par les conservateurs du musée, ils sont présentés en nombre volontairement réduit pour mieux les expliquer et en éclairer le contexte historique et culturel. Au-delà des idées reçues, ils montrent par exemple, les relations millénaires entre les Antilles et le monde Caraïbe ainsi que leur rattachement au monde précolombien. Chaque présentation est ainsi introduite par l'histoire spécifique du territoire le situant dans une perspective dépassant la seule période française.*

*Qu'il s'agisse des relations régionales ou métropolitaines, le caractère de chaque territoire s'est formé par des étapes historiques, heureuses ou malheureuses. En les évoquant à partir des collections, le musée du quai Branly rend hommage à l'identité et l'individualité de chacun et à leurs apports respectifs à la culture française et universelle. »*

**Yves Le Fur**, Directeur du patrimoine et des collections du musée du quai Branly

## \* PISTES PEDAGOGIQUES

### Objectifs pédagogiques

Complémentaires à la présentation des enjeux historiques et culturels ainsi que du parcours de l'exposition développée dans le [communiqué de presse](#), ces  **Pistes pédagogiques** permettront aux enseignants de mieux s'approprier le propos de l'exposition à travers l'étude d'œuvres et de documents, représentatifs d'une thématique que l'on retrouve dans les programmes scolaires.

### Place dans les programmes scolaires

CYCLE 3	B.O.E.N. hors-série n° 3 du 19 juin 2008	<b>Français</b> <b>Littérature.</b> [...] un répertoire de références puisées dans le patrimoine et dans la littérature de jeunesse d'hier et d'aujourd'hui.	
		<b>Histoire</b> <b>Les Temps modernes.</b> Le temps des Découvertes et des premiers empires coloniaux, la traite des Noirs et l'esclavage. <i>1492 : Christophe Colomb en Amérique</i> <b>La Révolution française et le XIX<sup>e</sup> siècle.</b> Le temps [...] des colonies et de l'émigration. <i>1848 : abolition de l'esclavage ;</i>	
		<b>Géographie</b> <b>Des réalités géographiques locales à la région où vivent les élèves.</b> Le département et la région. <b>Le territoire français dans l'Union européenne.</b> Les grands types de paysages ; la diversité des régions françaises ; <b>Produire en France.</b> Quatre types d'espaces d'activités : un espace agricole et une zone de tourisme. <b>La France dans le monde.</b> Les territoires français dans le monde ; la langue française dans le monde.	
		<b>Histoire des arts</b> <b>Le XX<sup>e</sup> siècle et notre époque.</b> Des récits, nouvelles, récits illustrés, poésies.	
COLLEGE	Bulletin officiel spécial n° 6 du 28 août 2008	6 <sup>e</sup>	<b>Français</b> <b>Contes et récits merveilleux. Initiation à la poésie.</b>
			<b>Géographie</b> Habiter la ville. Habiter le monde rural. Habiter des littoraux (un littoral touristique.). Habiter des espaces à forte contrainte (une île).
	Bulletin officiel spécial n° 6 du 28 août 2008	5 <sup>e</sup>	<b>Français</b> <b>Récits d'aventures.</b> Un roman de Jules Verne. <i>Vendredi ou la vie sauvage</i> de Michel Tournier.
			<b>Histoire</b> Les bouleversements culturels et intellectuels ( <b>XV<sup>e</sup> – XVII<sup>e</sup> siècle</b> ). Les découvertes européennes et la conquête et des empires ouvrent le monde aux Européens. Ouverture au monde : un voyage de découverte et un épisode de la conquête ; une carte des découvertes européennes et des premiers empires.

COLLEGE	Bulletin officiel spécial n° 6 du 28 août 2008	5 <sup>e</sup>	<p><b>Géographie</b>  <b>La question du développement durable.</b> Les enjeux économiques, sociaux et environnementaux du développement durable dans un territoire  <b>Des sociétés inégalement développées.</b> Des inégalités devant la santé.  Des inégalités devant les risques.  <b>Gérer les océans et leurs ressources.</b></p>
			<p><b>Éducation civique</b>  <b>Différents mais égaux, égalité de droit et discriminations. Les identités multiples de la personne.</b>  <b>La sécurité et les risques majeurs.</b></p>
COLLEGE	Bulletin officiel spécial n° 6 du 28 août 2008	4 <sup>e</sup>	<p><b>Français</b>  <b>Le récit au XIX<sup>e</sup> siècle. Poésie : le lyrisme.</b></p>
			<p><b>Histoire</b>  L'Europe et le monde au XVIII<sup>e</sup> siècle (Les grandes puissances européennes et leurs <b>domaines coloniaux</b>, les grands <b>courants d'échanges mondiaux</b> au début du XVIII<sup>e</sup> siècle). L'Europe des Lumières. Les traites négrières et l'esclavage. L'évolution politique de la France. L'abolition de l'esclavage.  <b>Les colonies.</b> Étude d'un exemple de conquête coloniale et d'un exemple de société coloniale.</p>
			<p><b>Géographie</b>  La mondialisation et la diversité culturelle  La mondialisation et ses contestations</p>
			<p><b>Éducation civique</b>  L'exercice des libertés en France</p>
COLLEGE	Bulletin officiel spécial n° 6 du 28 août 2008	3 <sup>e</sup>	<p><b>Français</b>  <b>Formes du récit aux XX<sup>e</sup> et XXI<sup>e</sup> siècles. La poésie dans le monde et dans le siècle :</b> Blaise Cendrars, Édouard Glissant.</p>
			<p><b>Histoire</b>  <b>Un siècle de transformations scientifiques, technologiques, économiques et sociales.</b> [...] migrations de travail.  <b>Des colonies aux États nouvellement indépendants.</b></p>
			<p><b>Géographie</b>  <b>Habiter la France.</b> Les aires urbaines ; les espaces ruraux : un parc naturel ou régional.  <b>Le territoire national et sa population.</b> Le territoire métropolitain et ultramarin en Europe et sur le planisphère.</p>
			<p><b>Aménagement et développement du territoire français.</b> Un espace de production à dominante agricole ; un espace touristique ou de loisirs.  <b>L'organisation du territoire français.</b></p>

<b>COLLEGE</b>	<b>Histoire des arts</b>	<p>« <b>Arts, créations, cultures</b> ».  <i>L'œuvre d'art et la genèse des cultures ; L'œuvre d'art, la création et les traditions</i> (contes, légendes, récits et sagas, mythe...) ; <i>L'œuvre d'art et ses formes populaires</i></p> <p>« <b>Arts, espace, temps</b> ».  <i>L'œuvre d'art et les grandes figures culturelles du temps et de l'espace</i> : Christophe Colomb ; <i>L'œuvre d'art et la place du corps et de l'homme dans le monde et la nature</i> : les déplacements dans le temps et l'espace (voyages, croisades, découvertes, expéditions, migrations) et leur imaginaire (rêves, fictions, utopies) ; <i>L'œuvre d'art et la mémoire</i> : mémoire de l'individu (témoignages, etc.), inscription dans l'histoire collective (témoignages, récits, etc.).</p> <p>« <b>Arts, mythes et religions</b> ».  <i>L'œuvre d'art et le mythe ; L'œuvre d'art et le sacré.</i></p> <p>« <b>Arts, ruptures, continuités</b> ».  <i>L'œuvre d'art et le dialogue des arts</i> : citations et références d'une œuvre à l'autre ; échanges et comparaisons entre les arts (croisements, correspondances, synesthésies, analogies, transpositions, parangons, etc.).</p>	
	<b>LYCEE</b>	<b>2<sup>de</sup></b>	<p><b>Français</b>  <b>Le roman et la nouvelle au XIX<sup>e</sup> siècle : réalisme et naturalisme.</b></p> <p><b>Genres et formes de l'argumentation : XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles :</b> conte philosophique [...] inscription de la littérature dans les débats du siècle [...] les genres de l'éloquence et les règles de l'élaboration du discours.</p> <p><b>Histoire</b>  <b>Les Européens dans l'histoire du monde.</b> La place des populations de l'Europe dans le peuplement de la Terre. Nouveaux horizons géographiques des Européens à l'époque moderne. Révolutions, libertés, nations [...] : les abolitions de la traite et de l'esclavage et leur application.</p> <p><b>Géographie</b>  <b>Sociétés et développement durable :</b> les mondes arctiques une « nouvelle frontière » sur la planète ; Les littoraux, espaces convoités ; les espaces exposés aux risques majeurs</p>
	<b>1<sup>ere</sup></b>	<p><b>Français</b>  <b>Le personnage de roman du XVII<sup>e</sup> siècle à nos jours.</b>  <b>Écriture poétique et quête du sens.</b>  <b>La question de l'Homme dans les genres de l'argumentation du XVI<sup>e</sup> siècle à nos jours.</b> [...] nourrir une réflexion anthropologique.</p> <p><b>Histoire</b>  <b>Colonisation et décolonisation :</b> L'Empire français au moment de l'exposition coloniale de 1931, réalités, représentations et contestations.</p> <p><b>Géographie</b>  <b>Aménager et développer le territoire français.</b> Potentialités et contraintes du territoire français (ultramarin compris).  <b>France et Europe dans le monde :</b> la France, pôle touristique mondial.</p>	
	<b>T<sup>ale</sup></b>	<p><b>Langue étrangère</b>  <b>La rencontre avec l'autre. Le personnage, ses figures et ses avatars.</b>  <b>L'écrivain dans son siècle :</b> le débat d'idées, l'engagement et la résistance.  <b>Voyage, parcours initiatique, exil :</b> les récits d'exploration, d'aventure, le déracinement.</p>	

<b>LYCEE</b>	Histoire des arts	<p><b>Champ anthropologique</b>  « <b>Arts, réalités, imaginaires</b> ». <i>L'art et l'imaginaire</i> : inventions artistiques (transpositions et récits de rêves, de cauchemars, créatures, personnages et motifs fictifs, univers légendaires, fantastiques mythologiques, fabuleux, etc.) ; mondes utopiques (sociétés et cités idéales, etc.).  « <b>Arts et sacré</b> ». <i>L'art et les grands récits</i> (religions, mythologies) : versions, avatars, métamorphoses, etc. <i>L'art et le divin</i> : sa manifestation (représenter, raconter, montrer, évoquer, etc.) ; sa contestation. L'expression du sentiment religieux (recueillement, adoration, communion, émotion, extase, etc.) et sa transmission. <i>L'art et les croyances</i> (magie, sorcellerie, superstitions, légendes, etc.).  « <b>Arts, sociétés, cultures</b> ». <i>L'art et l'appartenance. L'art et les identités culturelles</i> : diversité (paysages, lieux, mentalités, traditions populaires), cohésion (usages, coutumes, pratiques quotidiennes, chansons, légendes, etc.) ; particularismes (arts vernaculaires, régionalismes, folklores, minorités, diasporas, ghettos, etc.). <i>L'art et les autres</i> : regards croisés (exotisme, ethnocentrisme, chauvinisme, etc.) ; échanges (dialogues, mixités, croisements) ; métissages. <i>Le corps, présentation et représentation. Le corps et l'expression créatrice</i> : instrument (voix, danse, geste, cris, souffles, etc.), sens (rythme, poésie, symbole), matière et support (maquillages, tatouages, peintures rituelles, transformations physiques, prothèses, piercings ; masques, costumes, vêtements, etc.), acte (geste, outil, rythme, instruments, manipulations, postures, théâtralité). <i>Le corps, l'âme et la vie</i> : expression des émotions, des caractères et des états (humeurs, tempéraments, passions, sentiments, postures, etc.), des fonctions organiques (alimentation, procréation, excréations, etc.).  <b>Champ historique et social</b>  « <b>Arts et idéologies</b> ». <i>L'art et les formes d'expression du pouvoir. L'art et les stratégies de domination du pouvoir. L'art et la contestation sociale et culturelle</i>  « <b>Arts, mémoires, témoignages, engagements</b> ». <i>L'art et la violence</i></p>
--------------	-------------------	---



musée du quai Branly, le Plateau des collections, vue de la zone Océanie. Mars 2008.  
© musée du quai Branly, photo Lois Lammerhuber

## 1. Les Antilles

### • Ouverture

**Guadeloupe : Daniel Maximin, « Natale », in Poslaniec Christian, Doucey Bruno, *Outremer Trois océans en poésie*, Paris, Éditions Bruno Doucey, 2011, pp. 56-57.**

*Ile-désert  
ailes amerries  
pour ascendance  
quatre continents pour se créer une île  
trois âmes caraïbes  
blancheur sauvage  
ébène saigné  
poudrée colombo  
la peau plus neuve de mémoire nue  
ici  
les résidents semblent de passage  
la foule désertée  
la servitude splendide  
le paysage plus essentiel que le pays  
terreau d'excès d'abus  
de révoltes fauchées de récoltes sans  
semier  
de persiennes trop étroites de sèves  
effeuillées  
le destin bien caché derrière le fatalisme  
mais la noirceur lucide du soleil  
en bouclier d'écorces protège nos chairs  
à vie  
esclaves en surface  
nous avons gagné la profondeur  
la cale et les grands-fonds où s'ancrent  
les dérives  
trop neuves pour le bonheur nos  
musiques improvisent  
sauvant l'amour même sans le partager  
gardant le rythme même sans tambours  
le Carême démasque les cendres  
d'hivernage  
en réserves de rires pour l'avenir blessé  
et les îles émergent en filles-caraïbes  
la clé de l'une entre les mains de l'autre  
le soleil battant fier sous la dentelle des  
cœurs*

*sorcières et sourciers  
sans source ni boussoles  
nous avons enraciné  
l'illégale plantation de nos coeurs  
légitimes  
en flèches de canne dressées contre les  
balles de coton  
à coups de soleils contre le mal bien fait  
nous avons recouvert l'Amérique  
déshabillé les conquérants  
domestiqué le déracinement  
nous avons inventé la révolte sans le  
ressentiment  
la patience volcanique  
la puissance sans pouvoir le marronnage  
sans chiens  
nous avons même accepté de paraître  
accepter  
et  
par nature sans faune sauvage  
nous cultivons à coeur le colibri  
pour édifier au monde son nid fragile et  
sûr :  
les Antilles  
îles battues  
îles combattues  
îles belles  
îles bâties.*

**Martinique : Georges Desportes, « A la crinière du cyclone », in Poslaniec, Doucey, op. cit., pp. 79-80.**

*Des terres  
à même l'écume des vagues et des larmes  
du soleil  
des terres fracturées comme des dalles  
échelonnées sur le dos d'une allée sinueuse  
de serpent de mer*

*et ça rampe  
dans un sillon de rire ou de rage blanche  
on ne sait*

*au ras des flots de colère  
frapper l'air chaud d'un grand coup de rein  
de baleine en sursaut  
et d'un beau cri d'éclair  
foudroyer l'hélico qui ronronne et vrombit  
comme une mouche à merde sur le nez levé  
des crapauds*

*ou comme un noir démon  
pou*

*espion*

*satellite*

*sur la tête patiente de ces nègres débloqués  
de leurs rêves  
larguer l'île  
dans la dérive bourlingué des affres  
et borborygmes*

*d'une angoisse oppressive  
arrêter  
arrêter pile le volcan  
pour l'accoucher d'un enfant de feu  
non avorté*

*après enfin  
la fin des fins*

*le vent à respirer largement  
en enjambant le cyclone coursier de la débâcle  
sauvage*

*je tiens sa crinière*

## • Les Antilles Françaises

Martinique ou Guadeloupe, ces îles françaises des Antilles, ont vécu une longue histoire amérindienne bien antérieure à l'arrivée des Européens à la fin du XV<sup>e</sup> siècle. En effet, comme l'aire amazonienne à laquelle il est culturellement ancré, l'archipel des Antilles a un passé précolombien qui débute il y a plusieurs millénaires avec l'arrivée des premiers pêcheurs et cueilleurs paléindiens. Dans les derniers siècles avant J.-C., d'autres groupes amérindiens issus du bassin de l'Orénoque, pratiquant l'horticulture et maîtrisant les techniques de la céramique, se répandent dans tout l'arc antillais. En plusieurs étapes, ces communautés colonisent toutes les îles jusqu'à Cuba. Les recherches archéologiques montrent une histoire complexe avec, au fil des siècles, l'émergence de nombreuses traditions régionales.

Ainsi, aux Grandes Antilles (Cuba, Jamaïque, l'île Hispaniola, Puerto Rico) se développent à partir du XII<sup>e</sup> siècle, les grandes chefferies taïnos\*. Dans les petites Antilles (dont la Martinique et la Guadeloupe), diverses cultures se succèdent au cours des siècles avant l'arrivée de Christophe Colomb. Au moment de la colonisation française de la Guadeloupe et de la Martinique en 1635, les groupes autochtones se dénommaient eux-mêmes Kalinagos\*, mais ils sont plus souvent connus sous le terme de « Caraïbes insulaires ».

Cette histoire précolombienne des Antilles est représentée au musée du quai Branly par plus de 4 000 pièces archéologiques : haches, céramiques, coquillages... Provenant essentiellement de fouilles pratiquées en Martinique (3000 objets) et en Guadeloupe (600 environ).

**Pour compléter :** consultez les pages « Découvrir l'Outre-mer » (Guadeloupe, Martinique, Saint-Barthélemy, Saint-Martin) sur le site du Ministère de l'intérieur, de l'Outre-mer, des collectivités territoriales et de l'immigration consacré à l'Outre-mer ([www.outre-mer.gouv.fr/?-decouvrir-l-outre-mer-.html](http://www.outre-mer.gouv.fr/?-decouvrir-l-outre-mer-.html)).

## • Le rituel de la *cohoba*



Spatule vomitive anthropomorphe taïno,  
71.1939.41.190  
Os de lamantin, 6,7 x 2,4 x 2,1 cm, 15 g,  
1200 – 1492, Anse-Belleville (Le Prêcheur)  
© musée du quai Branly, photo Patrick Gries



Spatule vomitive taïno en forme de serpent,  
70.2009.47.1  
22,5 x 13,5 x 4,8 cm, Bois,  
République dominicaine, 1300-1500  
© musée du quai Branly, photo Claude Germain

Aux Antilles, des spatules vomitives et des inhalateurs, en bois ou en os, attestent de la prise de substances hallucinogènes lors du rituel dit de la *cohoba*, et inscrivent les Taïnos\* et les Kalinagos\*, comme tous leurs ancêtres amérindiens des Antilles, dans la grande aire culturelle amazonienne.

Le rituel de la *cohoba*\* est un moment fondamental d'invocation des esprits, ou *zemi*\*. Seuls les caciques\* et chamanes\* y participent. Il est nécessaire de se purifier avant d'inspirer par les narines la drogue hallucinogène pour entrer en transe et aller à la rencontre des esprits. Pour ce faire, l'initié utilise de petites spatules destinées à provoquer un vomissement à l'exemple de celle-ci, sculptée dans un os de lamantin\*, provenant de fouilles archéologiques menées en 1939 au Prêcheur en Martinique. Acquis récemment par le musée du quai Branly, l'autre spatule, en forme de serpent, appartient à la culture taïno et provient d'une grotte près de Puerto Plata, au nord de l'actuelle République dominicaine. Les yeux et la bouche de ces pièces comportaient des incrustations de coquillage ou d'or aujourd'hui disparus.

- Sur une carte des Antilles, localisez l'île de la Martinique et la République dominicaine, puis sur une carte à plus grande échelle les lieux où ont été découvertes les deux spatules vomitives.
- En vous appuyant sur le texte de présentation historique des Antilles, précisez pourquoi ces deux territoires, dont l'un n'est pas français, peuvent être inclus dans l'exposition sur les Outre-mer ?
- Recherchez dans une encyclopédie, un dictionnaire ou sur Internet quelques informations sur l'auteur des extraits de texte (N.B. : la recherche est plus fructueuse en espagnol sur Internet) et en établir une fiche biographique : dates, ordre religieux auquel il appartient, circonstances des observations...

**Extrait :** *Relation de l'histoire ancienne des Indiens*, Ramon PANE, traduction de l'italien (l'édition italienne a été publiée en 1571 à Venise, l'édition castillane est perdue) par André Ughetto (1992), réédition Minos La Différence, 2003, p. 28, 35-36

« [chapitre XI, p. 28] La poudre appelée 'cogioba'\* [...] est utilisée pour ses vertus purgatives et pour d'autres effets, que vous comprendrez plus loin. Les Indiens l'absorbent à l'aide d'une canne creuse de la longueur d'un demi-bras ; ils mettent une extrémité dans la poudre et l'autre à leurs narines ; aspirée de cette façon, la poudre est un purgatif très puissant.

[chapitre XV, p. 35-36] La majeure partie, sinon la totalité des habitants de l'île [Île espagnole ou Haïti], adorent de nombreux 'cimini'\* de toute sorte. Chacun détient quelque relique : les os d'un père, d'une mère, de grands-parents ou d'ancêtres. Les idoles sont en pierre ou en bois. Les unes rendent des oracles, les autres sont à l'origine de la nourriture, certaines font pleuvoir, d'autres encore font souffler les vents. Dans leur simplicité et leur ignorance les Indiens s'imaginent voir en toutes choses l'action de ces idoles, que l'on qualifierait plus justement de 'démons'. Ils n'ont aucune connaissance de notre sainte foi. Si l'un d'eux est malade, on fait venir le Buhitihu\* médecin dont il a été parlé. Celui-ci est obligé de se protéger la bouche, comme le malade même, et à prendre également le visage de la maladie, ce qu'il fait de la façon que vous allez découvrir. Ainsi que le malade encore, il se purge à l'aide d'une certaine poudre, appelée 'cohoba' qu'ils aspirent (tous deux) par le nez – et qui les enivre tant qu'ils ne savent plus ce qu'ils font. Ils délirent, sous l'inspiration prétendue des cimini qui les ont fait tomber malades.

[chapitre XIX, p. 45-46] Quand les Indiens veulent savoir s'ils remporteront la victoire sur leurs ennemis, ils pénètrent dans une case où ne sont admis que les chefs ; leur seigneur est le premier à faire la gogioba\* et à chanter, dans le plus silence de tous les assistants jusqu'à ce qu'il ait terminé son oraison. La prière achevée, le haut personnage reste un moment la tête courbée et les bras sur les genoux ; puis il lève la tête vers le ciel et parle. Tous lui donnent en même temps la réplique, d'une voix forte, et il narre alors les visions qu'il a eues, dans l'ivresse des vapeurs que la prise de gogioba\* a fait monter à sa tête. Il prétend avoir parlé avec le dieu : ils gagneront la bataille, leurs ennemis fuiront, ou bien il y aura de grandes pertes, des horreurs guerrières, la famine, selon ce que lui dicte son délire. Considérez l'état de son cerveau, quand il prétend que les maisons se renversent, que le sol devient le plafond et que les hommes marchent la tête en bas. Ils font la gogioba\* avec les cimini\* de pierre de même qu'avec les idoles de bois, et comme dans les rites funéraires que nous avons expliqués. »

Ramon Pané, moine hiéronymite, soumis à la règle de saint Augustin, a été chargé, comme il le dit lui-même d'observer « *les vieilles coutumes des indiens [taïnos d'Hispaniola], diligemment recueillies en leur langue sur ordre de l'amiral Christophe Colomb* », lors du deuxième voyage de celui-ci en 1493. Son regard de missionnaire est confronté à une altérité radicale qu'il observe avec minutie, mais dont ses catégories de pensée ne lui permettent pas de comprendre les logiques culturelles et religieuses. Ainsi en est-il partiellement des chrétiens antiques qui observent et condamnent la mantique apollinienne à Delphes, qu'on peut, dans ce cas mettre en relation avec les textes qui célèbrent la religion grecque.

- Relevez dans les extraits le vocabulaire qui montre, d'une part, une enquête sans parti pris (réalisée sur demande de Christophe Colomb lors de son deuxième voyage) passant par une description minutieuse et, d'autre part, une relative incompréhension du rituel chez l'auteur.
- En lycée, ce texte pourra aussi être mis en relation avec les textes antiques et chrétiens concernant la Pythie de Delphes (voir notamment Plutarque, *Sur les oracles de la Pythie*, traduction Robert Flacelière, Les Belles Lettres, 2007 et aussi Jean Chrysostome, *Homélie XIX aux Corinthiens*, textes téléchargeables sur Internet). Dans les textes chrétiens antiques et du XVe siècle, relever le vocabulaire de la condamnation explicite ou implicite des pratiques de l'autre. Quelles conclusions peut-on en tirer quant à la fonction de ces textes ?
- A partir de la description précise des deux spatules vomitives (matériaux, représentations, formes, décors incisés, dimensions), recherchez [sur le catalogue des objets du musée du quai Branly](#), ainsi que sur Internet (voir notamment les nombreuses reproductions proposées sur le site <http://issuu.com/>) d'autres représentations d'objets utilisés par les Taïnos dans ce rituel (spatules vomitives, inhalateurs, plats, cuillères, pilons) et d'autres objets de culte (trigonolithes\* et zémis\* en pierre et en bois, figurines, statuettes...) et de la vie courante.
- Rédigez une fiche illustrée décrivant le rituel, en spécifiant le statut social de l'officiant, les occasions et buts du rituel, son déroulement...

## Pour compléter :

- Consultez le chapitre dédié aux voyages de Christophe Colomb dans le dossier pédagogique multimédia « [Les Explorateurs](#) ».
- KERCHACHE, Jacques (dir.), *L'art Taïno*, Paris-Musées, 1994.

### ● La figure de l'aîné dans les cultures antillaises

L'étude précédente souligne le rôle prédominant des aînés dans cette culture antillaise.

En 3<sup>e</sup>, la lecture d'extraits du récit d'enfance de Gisèle PINEAU (*L'exil selon Julia*, Livre de Poche, 2000) permettra d'envisager plusieurs aspects de la relation Antilles/métropole et du regard que se portent mutuellement les générations.

La narratrice évoque sa grand-mère Julia, dite Man Ya, personnage haut en couleurs, et qui porte en elle l'histoire et la géographie de la Guadeloupe, l'exil vers la métropole, source de nostalgie, de quiproquos, de situations incongrues et dérangeantes. Grand-mère maternelle, elle est littérairement présente pour incarner la transmission matrilineaire caractéristique des romans de l'exil : elle seule a le pouvoir de transmettre l'histoire familiale, la génération suivante s'effaçant dans l'effort de l'action et de l'adaptation. Quant à la grand-mère paternelle, présente ici sous le nom de Manman Bouboule, elle a un rôle de femme d'action, d'organisatrice, les deux pieds sur la terre d'aujourd'hui : un des axes de travail pourra consister à faire ressortir ces caractéristiques par la comparaison des deux évocations. Les extraits retenus mettront en évidence les différentes facettes du personnage littéraire de Man Ya.

Années 60 : La narratrice a des parents antillais, son père, militaire, est affecté successivement en Afrique, en métropole - Aubigné-sur-Sarthe, le Kremlin-Bicêtre -, puis enfin à la Martinique. Man Ya viendra rejoindre la famille en métropole avant de retourner en Guadeloupe.

**Extrait (pp.15-18) :** portrait physique et moral de Man Ya, et l'évocation qu'elle fait en exil de sa région natale. Le début du passage souligne son rôle de solide témoin transgénérationnel :

*« Son esprit flotte au-dessus de la mêlée. Elle est là, inoffensive en quelque sorte, pareille à un vieux meuble démodé taillé grossièrement dans un bois dur. Un genre de commode mastoc reléguée dans un coin de la cuisine depuis combien de générations. (...) Y a plus rien à faire pour la réparer, mais on ne s'en défera jamais. On la garde en affection et en respect, se disant que, peut-être, le grand mystère du monde est coulé dans les veines de son bois, écrit dans les débris qu'elle serre encore dans ses tiroirs. »*

- Relevez les comparaisons employées par la narratrice pour décrire sa grand-mère : sont-elles attendues ? quels effets produisent-elles sur le lecteur ? quelle portée et quelle signification ont ces images ?
- Relevez le champ lexical dévoilant les deux traits de caractère opposés et complémentaire de Man Ya, que la narratrice explique page 16 : *« Si son corps reste là, d'entre nous, son esprit voyage sans fatiguer entre la France et la Guadeloupe où chaque jour elle espère retourner. »*

**Extrait (p.84)**, l'écart entre les générations de « Nous-mêmes, enfants, » à « Le fouet... » :

*« Nous-mêmes, enfants, voyons Man Ya comme une personne anachronique. Venue d'un autre siècle, d'un autre temps, comme d'un autre pays. Les dimensions de son temps à elle, qui n'est pas celui de France, nous déroutent. Son temps à elle, se déroule à l'infini. Elle peut marcher dans les allées de la jeunesse le matin et s'asseoir au mitan de son jardin l'après-midi. »*

- Dans cet extrait, relevez les exemples où son passé personnel se mêle à celui de tout le peuple antillais par le souvenir de l'esclavage.

**Extrait (pp. 110-114)** « Man Ya n'est pas un exemple d'instruction... » à « Nous frémissons ». Instruction et mémoire orale : Man Ya a du mal à apprendre à écrire, mais sait transmettre des récits sur l'abolition de l'esclavage, par Schoelcher, en 1848, alors que la période semble parfois occultée par la génération précédente. « *Seule, Man Ya ose nous instruire. Elle excelle en ce domaine. Quand elle dit le Mot, des rivages sans soleil s'ouvrent devant nos yeux. Frissons. L'esclavage...* » (p. 111)

- Dans cet extrait, quelle importance revêt la transmission orale concernant des événements historiques ? Comparez la puissance évocatrice du récit par rapport à des leçons d'Histoire.

#### **Pour compléter :**

- *La geste du compère lapin*, M. Th. LUNG-FOU ; *l'Accra de la richesse*, P. CHAMOISEAU ; *Manman d'Lo et Ti-Coco*, R. MAURIN-GOTIN ; *Tit Vanousse*, Th. GEORGEL (niveau primaire)
- *Les Mains pleines d'oiseaux*, J. ZOBEL (collège)
- *Mas Badara*, J. ZOBEL (primaire et collège)
- *Cahier d'un retour au pays natal*, A. CESAIRE (primaire, collège et lycée)

#### ● **Clôture**

**Martinique : Edouard GLISSANT, « Lecture sauvage », in Poslaniec, Doucey, op. cit., p. 83.**

*Du côté des mornes soudain c'est l'étendue qui pousse sa charrette dans l'éblouissement*

*Au moulin des usines ma pauvreté sourit des pouvoirs de la terre*

*Dans les cicatrices des cannes dans les tibias noirs toujours*

*L'eau tant de fois clamée rougit de l'attouchement de ma voix*

*Ressurgi voici du fond coléreux des embrassades mon bond dans le piétinement.*

*A même les hougans feuillus de la patience*

*ah je n'en veux pour preuve que le dernier voyage de ma lassitude entre les feuilles sèches de la mousson*

*la floraison des îles de la géographie mousseuse des îles la géographie mousseuse des îles sur les mers éventrées*

*nos cantiques nos fronts barrés de sources nos pieds bourrés d'orages*

*Coupe coupe de ton long geste d'aurore où les oiseaux cherchent en vain à se nicher  
Entre les mailles du tam-tam malgré moi chavire la terre*

*Du côté des vents en balafre la pesée des épaules dans l'étincellement  
les nuits d'embauche pour la nuit.*

**Guadeloupe : Guy TIROLIEN, « Prière d'un petit enfant nègre », in Poslaniec, Doucey, op. cit., pp. 41-43.**

*Seigneur  
je suis très fatigué  
je suis né fatigué  
et j'ai beaucoup marché depuis le chant  
du coq  
et le morne est bien haut qui mène à  
leur école*

*Seigneur je ne veux plus aller à leur  
école,  
faites je vous en prie que je n'y aille plus*

*Je veux suivre mon père dans les ravines  
fraîches  
quand la nuit flotte encore dans le  
mystère des bois  
où glissent les esprits que l'aube vient  
chasser*

*Je veux aller pieds nus par les sentiers  
brûlés  
qui longent vers midi les mares  
assoiffées*

*Je veux dormir ma sieste au pied des  
lourds manguiers.*

*Je veux me réveiller  
lorsque là bas mugit la sirène des blancs  
et que l'usine  
ancrée sur l'océan des cannes  
vomit dans la campagne son équipage  
nègre*

*Seigneur je ne veux plus aller à leur  
école  
faites je vous en prie que je n'y aille plus*

*Ils racontent qu'il faut qu'un petit nègre  
y aille  
pour qu'il devienne pareil  
aux messieurs de la ville  
aux messieurs comme il faut ;*

*Mais moi je ne veux pas  
devenir comme ils disent  
un monsieur de la ville  
un monsieur comme il faut*

*Je préfère flâner le long des sucreries  
où sont les sacs repus  
que gonfle un sucre brun  
autant que ma peau brune.*

*Je préfère  
vers l'heure où la lune amoureuse  
parle bas à l'oreille  
des cocotiers penchés  
écouter ce que dit  
dans la nuit  
la voix cassée d'un vieux qui raconte en  
fumant  
les histoires de Zamba  
et de compère Lapin  
et bien d'autres choses encore  
qui ne sont pas dans leurs livres .*

*Les nègres vous le savez n'ont que trop  
travaillé  
pourquoi faut il de plus  
apprendre dans des livres  
qui nous parlent de choses  
qui ne sont point d'ici.*

*Et puis  
elle est vraiment trop triste leur école  
triste comme  
ces messieurs de la ville  
ces messieurs comme il faut  
qui ne savent plus danser le soir au clair  
de lune  
qui ne savent plus marcher sur la chair  
de leurs pieds  
qui ne savent plus conter de contes aux  
veillées*

*Seigneur je ne veux plus aller à leur  
école.*

## 2. La Guyane

### • Ouverture

Eugénie REZAIRE, « Qui se souviendra du pays de Guyane ? », in Poslaniec, Doucey, *op. cit.*, pp. 31-32.

*L'indien est mort d'avoir sevré notre enfance...  
Et puis,  
Que faire qui ne soit  
Le respect de nous-mêmes, par nous-mêmes admis ?  
Que dire, malgré les uns et les autres,  
Contre la morgue de l'étranger-roi,  
Et le rythme étrange d'une humanité déchue,  
A cause de barques négrières en délire ?  
Nous ne serons que ce que nous voulons être,  
Par-delà nos tentatives à risques calculés.  
Que ramener à nous,  
Insulaires sur un continent de civilisations échouées ?  
J'ai mille pensées ancrées, arrimées à des parfums de violence.  
Que faire de tous ces objets  
Qui nous encombrent l'espace, et le devenir,  
Modernisés pour mieux détruire,  
Enguirlandés pour mieux séduire,  
Multipliés pour mieux réduire ?  
Que dire des vivats au colon  
Installé à Macouria ou à Mana en pleine savane ?  
Que penser de l'administrateur du pillage,  
Economique ou culturel,  
Tortueux et avide ?  
Que dire à ceux,  
Qui ne seront ni épargnés, ni sauvés, ni même protégés  
Ou amnistiés,  
Parqués de l'île à la forêt,  
Traqués, puis cernés,  
Emmenés puis aliénés ?  
  
Comment retarder la destruction prochaine,  
L'implantation factice d'espaces verts,  
La montée architecturale des prisons vitrées,  
L'isolement de l'enfant dans sa tour de béton armé  
  
Qui se souviendra du pays de Guyane,  
Victime des promesses,  
Et malade de son passé truqué ?  
  
Qui donc se souviendra, petite sœur sauvage,  
Du pays de Guyane,  
Lorsque l'enfance matraquée des bourgs  
Ira s'enfoncer dans la folle idiotie  
Des concentrations de la ville ?  
  
Qui se souviendra du pays de Guyane ?  
L'indien est mort d'avoir sevré trop tôt notre enfance*

- **La Guyane amérindienne**

La Guyane française compte six peuples autochtones\* répartis dans deux grandes zones de peuplement : les Lokono, les Pahikweneh (ou Palikur) et les Kali'na qui vivent sur le littoral ; les Wayana, les Wayampi et les Teko (ou Emérillon) habitant dans l'intérieur. La population actuelle des Amérindiens de Guyane avoisine les 10 000 personnes, mais plusieurs de ces communautés sont implantées également dans les états sud-américains voisins (Suriname et Brésil).

Le musée du quai Branly possède une collection de plus de 3 000 objets provenant des différents groupes amérindiens des Guyanes et présentant tout l'éventail des cultures matérielles amazoniennes. Dès les premiers temps de la colonisation française, aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, des pièces sont offertes aux rois de France ou rassemblées par des aristocrates dans des cabinets de curiosités\*.

Les collections guyanaises sont ensuite enrichies à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle grâce aux missions exploratoires et scientifiques, parmi lesquelles celles de Jules Crevaux ou de Henri Coudreau. Au cours du XX<sup>e</sup> siècle, les nombreux travaux de terrain des ethnologues contribuent à développer cet ensemble au sein duquel les communautés les mieux représentées sont les Kali'na et, surtout, les Wayana.

**Pour compléter :** consultez les pages « Découvrir l'Outre-mer » consacrées à la Guyane sur le site du Ministère de l'intérieur, de l'Outre-mer, des collectivités territoriales et de l'immigration dédié à l'Outre-mer ([www.outre-mer.gouv.fr/?-la-guyane-.html](http://www.outre-mer.gouv.fr/?-la-guyane-.html)).

- **Le maraké, rite d'initiation wayana**



Natte en forme de poisson (pacou), 71.1890.93.157  
Guyane française, Fin XIX<sup>e</sup> siècle, don Henri Coudreau  
Fibres végétales, bois, plumes, coton, fourmis, résine, 57 x 47 cm  
© musée du quai Branly , photo Patrick Gries, Bruno Descoings.



Natte en forme de Mulokot ou Molokot, 70.2009.49.1  
Amapá, Guyane française, Fin XX<sup>e</sup> siècle,  
Fibres végétales, bois, plumes, coton, fourmis, résine  
90 x 47 x 1 cm (en raison du gauchissement de la natte la profondeur atteint les 7,5 cm)  
© musée du quai Branly , photo Patrick Gries, Bruno Descoings.

Cette vannerie est en forme du monstre mythique Mulokot avec des plumes collées sur les deux faces. Un carré central non couvert de plumes est délimité par une ficelle de coton ; des fourmis venimeuses y sont enchâssées. Le Mulokot ou Molokot est un esprit des eaux, monstre aquatique ayant simultanément des nageoires et des pattes. D'après un Wayana interrogé, les deux pièces pointues attachées par un fil de coton, une partie en plume de hocco, l'autre, la pointe, en bois « paila », s'appellent « iwehkatop » et servent à enfiler les fourmis dans la trame de la vannerie.

Les Wayana, dont le nombre est aujourd'hui estimé à environ 1 700 personnes, sont partagés entre la Guyane française, le Brésil et le Suriname : plus d'un millier d'entre eux vivent côté français sur le haut cours du fleuve Maroni en une douzaine de villages répartis sur ses affluents, le Litani et le Tampok.

Dans les collections du musée du quai Branly, parmi plus d'un millier d'objets, se distingue un ensemble de pièces singulières qui participent d'un moment fondamental chez les Wayana : le rite d'initiation *maraké*, ou *eputop* en langue vernaculaire\*.

Le *maraké* est l'apogée d'un cycle de cérémonies s'échelonnant sur quelques mois, pratiqué au moment de la puberté et marqué par l'exécution des chants anciens, nommés *kalawu*. Comme épreuve finale de ce rituel qui marque le passage dans le monde des adultes, les novices sont soumis aux piqûres de fourmis et de guêpes. Ces insectes vivants sont insérés entre les mailles de vannerie ornées de plumes, de différentes formes : le *kunana*, carré, est destiné aux filles ; les nattes aux formes zoomorphes\* ou anthropomorphes\* sont réservées aux garçons. Elles évoquent des êtres réels, à l'image de poissons, ou bien des êtres imaginaires.

- Localisez les Kali'na et les Wayana sur une carte de la Guyane. Recherchez, dans le [catalogue des objets du musée du quai Branly](#), les reproductions d'autres nattes à fourmis zoomorphes\* des Wayana, ainsi que les parures liées au rituel du *maraké*. Quels sont les matériaux utilisés pour confectionner ces nattes ?
- A partir des deux extraits, expliquer en quelques lignes quelles sont les significations sociale et religieuse du rituel du *maraké*.

**Extrait :** METRAUX, Alfred, « Méthode dont les Indiens de la Guyane usent pour fabriquer les instruments du supplice des fourmis et des guêpes (*maraké*) », *Journal de la Société des Américanistes*, 1947, Vol. 36, n 36, p. 235-236 (téléchargeable sur Persée : [www.persee.fr](http://www.persee.fr))

« [...] Personne, à ma connaissance, n'a décrit la méthode dont les Indiens usent pour capturer ces dangereux insectes et les introduire dans les mailles de la pièce de vannerie. Le R. P. Alhbrinck et le Dr G. Stahel m'ont fourni sur ce point des détails fort curieux qu'avec leur permission, je reproduis ici.

*Pour se procurer les guêpes qu'ils insèrent dans le maraké, les Indiens préparent d'abord un narcotique avec les feuilles de la Cecropia peltata qu'ils écrasent et macèrent dans l'eau. Cela fait, ils élèvent à proximité d'un nid de guêpes une sorte d'écran qui sert d'abri à quelques Indiens. Ceux-ci attachent le vase contenant l'infusion de Cecropia à l'extrémité d'une longue gaule, qui repose sur un chevalet. Dissimulés derrière leur paravent, ils la soulèvent de façon à mettre le liquide en contact avec le nid de guêpes. Celles-ci tombent étourdies dans le récipient. Quand les Indiens jugent qu'ils en ont assez, ils les retirent du vase, les plongent rapidement dans l'eau et les insèrent dans le tuyau d'une plume pour les passer dans les interstices du maraké. Quelques heures après les guêpes se réveillent et reprennent toute leur vigueur. »*

**Extrait :** COUDREAU, Henri, *Chez nos Indiens. Quatre années dans la Guyane française (1887-1891)*, Paris, Librairie Hachette, 1893, chapitre VIII, p. 227-230 ; voir aussi chapitre XXIII « La philosophie du 'maraké' », p. 537-566 (téléchargeable sur [Gallica](http://Gallica)).

« Le maraké n'est nullement une épreuve préparatoire au mariage, c'est plutôt une espèce de médication nationale administrée principalement aux adolescents des deux sexes. [...]

*Pour les hommes, le maraké les dégoûte, les empêche d'être pesants, paresseux, les rend actifs, éveillés, travailleurs, il leur donne de la force et les rend bons flêcheurs\*. Sans le maraké les Indiens seraient toujours mous, toujours un peu malades, ils auraient toujours un peu la fièvre et resteraient tout le temps dans le hamac.*

*Pour les femmes, le maraké les empêche aussi de s'endormir et les rend actives, alertes, éveillées, il leur donne de la force et du goût pour le travail, les rend bonnes ménagères, bonnes travailleuses à l'abatis, bonnes faiseuses de cachiri\*.*

*Chacun reçoit le maraké au moins deux fois dans sa vie, quelquefois trois, et davantage si l'on veut. On peut le recevoir dès huit ans environ, et l'on ne trouve pas étrange qu'un homme de quarante ans se le fasse administrer.*

*La première fois on applique les seules fourmis, la seconde fois on applique les guêpes; au troisième maraké ce sont des guêpes appelées aparas, dont la piqûre est très douloureuse.*

*Au second maraké, l'épreuve est jugée suffisante si, le patient n'ayant pas crié, il montre assez d'habileté pour envoyer, par-dessous l'aisselle, de petites flèches ou de petites boules de cassave\* dans une cible. Pour les jeunes filles, on en juge par leur fermeté à endurer les piqûres. Dans aucun cas, il ne faut faire entendre un cri, ni pendant l'épreuve, ni après.*

*Parfois, pour de trop jeunes sujets, on se borne à donner le premier maraké, celui des fourmis, sur la poitrine, par une seule application ; et le second, celui des guêpes, par*

une seule application, sur le front. Mais généralement, si le patient n'est pas trop jeune, il est piqué six fois, dix fois, vingt fois.

Il est des individus de trente ans, de quarante ans qui, ayant reçu deux fois, trois fois le maraké, se le sont fait appliquer plusieurs fois encore, soit pour se guérir de quelque maladie, soit pour renouveler en eux les qualités qu'inculque le sacrement.

Ce n'est qu'après avoir reçu son second maraké que toute jeune fille depuis longtemps mariée, c'est-à-dire promise, peut consommer le mariage. C'est ce cas tout particulier qui a fait croire que le maraké était une cérémonie préparatoire au mariage, avec lequel il n'a aucun rapport.

On se marie entre le premier et le second maraké, le second et le troisième, comme on veut. [...] Le maraké a dû être, à l'origine, une espèce de certificat de virilité et d'aptitude à la vie. Ses deux ou trois degrés indiquent les phases d'une initiation plus complexe, aujourd'hui tombée en désuétude dans sa partie morale. »

### **Bibliographie complémentaire :**

- CESARD, Nicole, « Supplices d'insectes en Amazonie indigène », *Insectes*, n° 136, 2005 (1), OPIE (Office pour les insectes et leur environnement) – INRA, pp. 3-6 (<http://www.inra.fr/opie-insectes/>).
- CESARD, Nicole, DETURCHE, Jérémy, ERIKSON, Philippe, « L'utilisation des insectes dans les pratiques médicinales et rituelles d'Amazonie indigène », in *Les Insectes dans la tradition orale* (Elisabeth Motte- Florac & Jacqueline M.C. Thomas, édés), Paris Louvain-Peeters-SELAF (Ethnoscience), 2003, pp. 395-406. ([consultable sur Internet](#))
- COUDREAU, Henri, *Chez nos Indiens. Quatre années dans la Guyane française (1887-1891)*, Paris, Librairie Hachette, 1893 (téléchargeable sur [Gallica](#)).
- CREVEAU, Jules, *Voyages dans l'Amérique du Sud*, Paris, Hachette, 1883.
- HURAUULT, Jean, *Les Indiens Wayana de la Guyane française. Structure sociale et coutume familiale*, Paris, Éditions de l'ORSTOM, 1968, réédition 1985 (consultable sur [la base de données documentaires de l'Institut de recherche pour le développement](#)).
- **Pour aller plus loin : la question environnementale dans les Outre-mer**
- Parmi les nattes à fourmis conservées au musée du quai Branly, quelles formes animales identifiez-vous ? Quels matériaux d'origine animale sont utilisés pour les réaliser ? Faites une recherche sur la faune de la forêt et d'une collecte d'images sur les animaux utilisés par les Wayana pour leur alimentation (poissons, œufs de tortue et de lézard, larves et insectes, chasse d'animaux divers) et relevez les animaux et végétaux que l'on trouve sur les nattes. A la lecture de l'extrait ci-dessous, quelles hypothèses peut-on faire sur les rapports des Wayana à leur environnement ?

**Extrait :** HURALT, Jean, *Les Indiens Wayana de la Guyane française. Structure sociale et coutume familiale*, Paris, Éditions de l'ORSTOM, 1968, réédition 1985, p. 13-14.

« [Les Wayana] vivent en étroite communion avec la nature et croient à une interpénétration constante de la vie humaine et de la vie animale dont elle est issue.

La plupart des Wayana pensent que les animaux, comme les hommes, possèdent un akwali\*, mais il ne leur semble pas capable d'agir sur les hommes, et ils ne s'en préoccupent pas. Par contre, ils redoutent :

- Les akwalinpë\* humains fixés sur les animaux suivants : la biche kapao, le fourmilier walisipsik, l'oiseau waiolo, l'oiseau oglaté (engoulevent). On évite de les tuer, comme de les capturer.
- Certains animaux sont porteurs de yolok\*, et de ce fait sont capables de nuire directement aux humains, même à distance : ce sont le vautour kutkutuli, l'araignée crabe, la loutre ; le kutkutuli est particulièrement redouté, car il a le pouvoir d'enlever l'akwali\* des hommes. A sa vue on se cache sous les cases, ou on tire des coups de fusil en l'air pour le faire fuir (mais on ne tire jamais cet oiseau au posé, car le tuer aurait pour effet de libérer le yolok\* qu'il porte, et de le rendre plus nuisible encore). La loutre est appelée 'canot de yolok\*' ; on évite de tuer les loutres et de les approcher.

[...] Enfin, on redoute particulièrement un principe vital appelé lëwë\* (le même mot désigne la folie) qui peut se fixer sur les hommes et les rendre fous. Cette notion est parallèle à celle de l'akwalinpë\* pour les hommes. Le lëwë\* est libéré à la mort de l'animal.

Tous les animaux possèdent un lëwë\*, mais il est d'autant plus redoutable que l'animal est gros. On craint particulièrement à cet égard le cochon sauvage, le pakira\*, le tapir, la biche, l'oiseau hocco, le poisson kalanalé.

Les Wayana considèrent que le lëwë\* n'est pas à craindre pour un adulte en bonne santé[...]

Par contre les enfants en bas âge, les malades, les jeunes garçons qui viennent de subir le maraké, et d'une façon générale ceux dont l'akwali est mal fixé au corps, ont tout à craindre du lëwë\*. Ils doivent éviter de s'approcher des gros animaux, morts ou vivants et de manger leur chair. C'est la crainte du lëwë\* qui explique les sévères restrictions alimentaires que s'infligent en pareil cas les Wayanas.

Si l'on apporte un gros animal au village, on éloigne les jeunes enfants et les malades [...] On évite de même de laisser approcher les jeunes enfants par les animaux domestiques ou apprivoisés adultes, et même par les chiens. On les laisse jouer avec de tout jeunes chiots, mais on les leur retire dès qu'ils grandissent, et les chiens adultes sont très souvent gardés et attachés. »

- De nombreux rapports et enquêtes alimentaires, notamment de l'Institut de veille sanitaire, font état de la pollution au mercure de l'alimentation des Wayana due à l'orpaillage. Rassemblez une documentation sur le sujet et rédiger un court article d'information (par exemple pour le journal de l'école, du collège ou du lycée). *Exposition au mercure de la population amérindienne Wayana de Guyane. Enquête alimentaire*, Institut de veille sanitaire (<http://www.invs.sante.fr/>), 1999.

- **Pour une approche artistique des questions environnementales**, l'attention pourra être portée sur l'œuvre de Sanna Kannisto ([www.sannakannisto.com/](http://www.sannakannisto.com/)) qui explore, dans les stations d'études biologiques de Guyane française, du Brésil et du Costa-Rica, les relations entre nature et culture en étudiant les méthodes, les théories, les concepts et la documentation des sciences naturelles, de l'anthropologie et de l'archéologie. Ce travail interroge également, avec ironie et humour, les représentations de la nature et les notions de vérité et de réalité en photographie, considérée, à l'instar des thèses de Claude Lévi-Strauss, comme une appropriation culinaire de la nature.

- **Clôture**

**Assunta Renau FERRER, « Ceux dont les mains nous parlent », in Poslaniec, Doucey, op. cit., p. 34.**

*Ceux dont les mains nous parlent  
Tes bras enlacent la vie en harmonie,  
Dansent en ballets de lumières.  
Ton rire qui dit tes joies  
Se perd dans la brise qui passe.  
Et chaque souvenir se raconte en secret  
Pour la mémoire d'un autre.  
Quand les espoirs effacent les tristesses,  
Quand, à l'heure des matins transparents,  
Tes gestes sont des livres  
Tandis que le temps lui-même  
S'arrête pour les lire,  
C'est un concert qui s'offre et se dérobe.*

### 3. Tahiti

- **Ouverture**

Louise PELTZER, « Une pirogue nommée Ma'ohi », in Poslaniec, Doucey, *op. cit.*, pp. 230-231.

*Chevauchant crêtes et vagues de l'océan infini,  
au soleil couchant, elle apparut la pirogue Ma'ohi.*

*Peuplant les îles, les hommes venus du fond des âges  
S'installèrent partout sur les plages, les côtes sauvages.*

*De la pirogue abandonnée,  
Un peuple était né.*

*De cet exploit merveilleux, toujours nous gardons la mémoire.*

*Dans os veines coule le sang chargé de votre gloire.*

*Ancêtres prestigieux, vous avez su braver les éléments.*

*Mais que pouvons-nous faire, nous, vos enfants*

*Pour mériter votre estime et continuer l'ouvrage,*

*Nous montrer dignes enfin de votre courage ?*

*Depuis longtemps déjà je m'interroge,  
Cherchant, en vain, le message digne d'éloges.*

*Mon regard parcourt et se perd à l'horizon.*

*De cette quête, le silence seul me répond.*

*Mes yeux mouillés implorant mes compagnons.*

*Débris informes, la pirogue est là pantelante.*

*Je chasse au loin les souvenirs qui me hantent.*

*Parle, je t'en prie, j'ai besoin de savoir  
Qui je suis, dis-moi où est mon devoir ?*

*Je t'entends mon enfant, je suis là et je veille.*

*Ne crains rien, tes paroles sont douces à mes oreilles.*

*Le parler Ma'ohi qui est le tien  
Sera désormais la pirogue de ton destin.*

*Oublie ta langue et le peuple de piroguiers*

*Ne sera plus qu'une pirogue sans balancier.*

*Va, j'ai confiance, aurais-je fait l'impossible voyage*

*si j'avais, un instant, douté de ton courage ?*

*N'oublie jamais mes paroles, car je le proclame*

*Ainsi seulement, tu pourras garder ton âme.*

- **Une dynastie tahitienne**

La dynastie des Pomaré est influente à Tahiti dès la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. Le règne de la reine Pomaré prend place à une période particulière des relations entre la France et Tahiti. Née en 1813 et fille de Pomaré II, Aimata accède au rang de reine sous le nom de Pomaré IV en 1827. Son pouvoir est alors étroitement contrôlé par les chefs traditionnels.

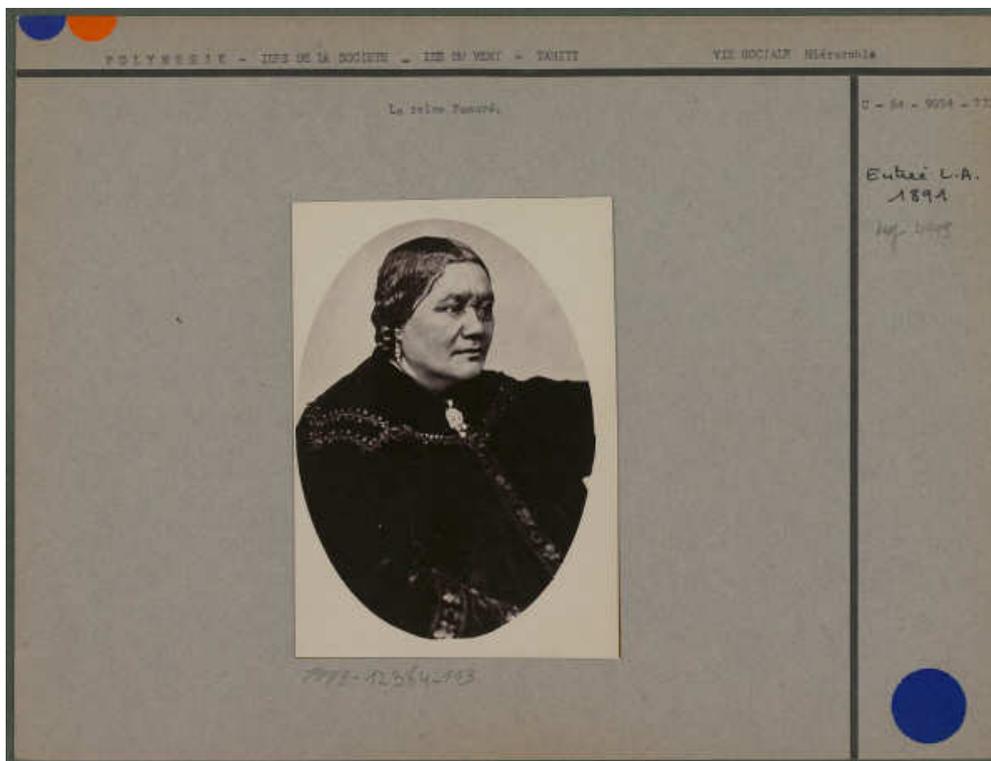
La rivalité religieuse entre la France et le Royaume-Uni a des conséquences importantes sur son règne. Sous l'influence du missionnaire britannique Pritchard, Pomaré IV résiste à l'administration française.

L'amiral Abel Dupetit-Thouars arrive à Papeete en 1842, événement dessiné puis lithographié et imprimé en couleurs par le chirurgien mais aussi excellent dessinateur Louis Le Breton. En 1843, Tahiti est annexée. Les débuts du protectorat français sur Tahiti (traité ratifié en 1843) voient l'exil de la reine aux Iles sous le Vent entre 1844 et 1847, durant la guerre d'indépendance de Tahiti. En 1847, une négociation aboutit à la signature d'une convention avec Pomaré IV. Cette convention lui permet de revenir à Papeete le 9 février 1847 et de reprendre sa place sur le trône en acceptant le protectorat. Un an plus tard, en 1848, une femme aventurière, Adèle de Dombasle, partie pour un voyage dans le Pacifique avec son ami et journaliste républicain et anticolonialiste, Edmond Ginoux de la Coche, est reçue par la Reine et dessine son portrait.

Entre 1868 et 1871 se déroule la campagne de la frégate *l'Astrée*. Le contre-amiral Cloué s'adjoit comme second Paul-Emile Miot, dont les qualités de photographe étaient déjà reconnues dans la Marine. En septembre 1869, *l'Astrée* atteint Tahiti. C'est soit lors de ce premier séjour, soit au cours de son deuxième voyage, entre juin et septembre 1870, que Paul-Emile Miot réalise plusieurs portraits de la reine Pomaré IV et de son proche entourage.

Les studios photographiques professionnels (dont l'atelier Hoare) sont alors tout juste en cours d'installation, et les premières images photographiques réalisées sont le fait de photographes de passage, de voyageurs ou d'amateurs résidant dans l'île.

**Pour compléter :** consultez les pages « Découvrir l'Outre-mer » consacrées à la Polynésie française sur le site du Ministère de l'intérieur, de l'Outre-mer, des collectivités territoriales et de l'immigration dédié à l'Outre-mer (<http://www.outre-mer.gouv.fr/?-polynesie-francaise-.html>).



La reine Pomaré  
Tirage sur papier albuminé, 13,6 x 9,8 cm  
© musée du quai Branly, photo Paul-Emile Miot.



Princesse Tahitienne.

Tirage sur papier albuminé, 24,5 x 15,5 cm,  
 © musée du quai Branly, photo Paul-Emile Miot

- Décrivez les photographies de la reine et de la princesse tahitienne : composition, port de tête, direction du regard (champ/hors champ), vêtement, esthétique corporelle... Les portraits ressemblent-ils à des portraits de souverain ? Pourquoi ? Reportez-vous aux portraits de la même époque de Napoléon III sur le site de la Bibliothèque nationale de France et plus particulièrement l'exposition virtuelle « [Des photographes pour l'Empereur](#) », par exemple :
  - Anonyme, Portrait de Napoléon III, en buste, de trois-quarts, à gauche] ;
  - Gustave Le Gray, Portrait de Louis-Napoléon Bonaparte en Prince-Président, 1852 (<http://expositions.bnf.fr/legray/index.htm>)
  - Napoléon III, Agence Meurice,
  - G. Pilot, Portrait carte-de-visite de Napoléon III et de la famille impériale, vers 1855-1865. Vers 1855-1865
- Dans l'exposition, comparez « La famille royale des Pomaré » et le « Portrait carte-de-visite de Napoléon III et de la famille impériale » par André-Adolphe-Eugène Disdéri (1819-1889), réalisé vers 1855-1865. Vers 1855-1865.
- Comparez avec les portraits réalisés par Désiré Charnay de la princesse malgache Juliette Fiche et de la reine Jumbe-Souli (<http://expositions.bnf.fr/socgeo/pedago/to33.htm>, voir aussi la description des personnes donnée par Désiré Charnay dans « Madagascar à vol d'oiseau », *Bulletin de la Société de Géographie*, V<sup>ème</sup> série, 1864, p. 195-196 et 231(consultable sur Gallica).

**Extrait :** Arago Jacques, *Les deux océans*, Paris, Hetzel, 1850, tome 2, cité in La Roncière, Bertrand de, *La Reine Pomaré : Tahiti et l'Occident, 1812-1877*, Paris, L'Harmattan, 2003.

*« Vous avez détrôné la reine vous n'avez pas détrôné la femme. Vous possédez des blockhaus, des forts, des soldats, des canons ; Pomaré qui n'a qu'une case à côté de votre palais est plus forte que vous et l'amour de ses sujets fait sa puissance (...). Elle sait, la fine matoise, que plus elle se fait petite à vos côtés, plus elle grandit aux yeux des siens qui voient la servitude que lui a faite la domination. Elle est vêtue de soie, elle marche pieds nus ; elle ne s'est pas faite au français, elle n'a pas cessé d'être canaque\* (...). Elle parle peu, elle écoute beaucoup, elle tutoie tout le monde et tout le monde la tutoie, et cependant je vous défie de ne pas la respecter. Vous ne croiriez jamais, sans en avoir été souvent témoin, combien il y a de respect pour elle dans le langage et le maintien de ses serviteurs. « Votre majesté » me semble insolent à côté de ce tutoiement naïf : « Pomaré, veux-tu des bananes ? Veux-tu un éventail ? Prends mes cigarettes, Pomaré. Pomaré veux-tu aller te baigner ? Viens que je t'accompagne ». Tout cela vous fait aimer la femme avant la reine ; tout cela, je vous le jure, vous fait bénir l'une et l'autre. »*

**Extrait :** « Notes sur les îles Sandwich, Taïti, Samoa, Lombok, Pinos, Tikopia, etc., d'après un rapport adressé à M. Marziou, armateur, par M. le capitaine Cazalis, Commandant l'Arche d'Alliance, dans une campagne autour du monde en 1850, 1851 et 1852 » extraites par M. Cotambert, *Bulletin de la Société de Géographie*, Quatrième série – Tome sixième, juillet-décembre 1853, Paris, Arthus-Bertrand, 1853, p. 154-155.

*« [...] l'avenir de cette île paraît se présenter sous de meilleurs auspices. Le commerce des oranges y est une source nouvelle de prospérité. La présence permanente d'une administration et d'une garnison françaises a un peu modifié la physionomie du pays, quant aux mœurs et aux coutumes des habitants. Ce changement n'est pas tel cependant qu'on ne puisse voir encore l'indolent Taitien assis ou couché sur le seuil de sa case se livrant avec insouciance à ce far niente que lui permet la facilité avec laquelle le sol fournit à tous ses besoins et l'on peut lire sur les traits de ces beaux insulaires toute la gaieté et la simplicité qui frappèrent les premiers navigateurs. La reine Pomaré va vêtue comme les autres femmes canaks\*, et marche les pieds nus; elle a pris le parti de se soumettre, et de vivre amicalement avec le gouverneur. Elle mène une existence très modeste, malgré les 25 000 francs qu'elle reçoit du gouvernement français et ce qu'elle retire de son commerce d'oranges. Les Canaks ne rendent généralement à leurs chefs aucun hommage apparent ; mais il y a chez eux un respect instinctif et une soumission passive aux volontés de ceux que la naissance leur a donnés pour maîtres. Les Taitiens sont tous convertis au christianisme ; presque tous ont adopté le protestantisme. Ils professent, du reste, leur religion avec une indifférence complète. »*

**Extrait :** Garnier Jules, « Excursion autour de l'île de Tahiti », Bulletin de la société de géographie, Cinquième série, Tome XVI, juillet-décembre 1868, Paris, Arthus-Bertrand, 1868, p. 464-465.

*« Je ne pouvais quitter Tahiti sans voir la reine Pomaré IV, d'autant mieux qu'on pénètre aisément auprès d'elle ; elle vit sans faste dans son palais, ne redoutant au monde que les visites d'étiquette et de cérémonie, qu'elle considère comme le plus grand mal qui lui vienne d'Europe ; j'eus l'honneur de lui être présenté par un de ses favoris, et je trouvai Sa Majesté occupée à jouer aux cartes avec quelques princesses de sa suite. Pomaré était alors âgée de cinquante-quatre ans, et rien dans sa personne n'annonçait même un commencement de décrépitude sa physionomie était sérieuse, quoique avenante, et ses yeux, pleins d'animation, sa longue chevelure qu'elle laissait encore flotter en une double tresse, rappelaient bien la jeune et coquette princesse Amaita, qui fut élevée à la dignité de reine en même temps qu'elle devenait femme. Ariüfaaite, mari de la reine, était présent à cette entrevue c'est le véritable représentant du beau type tahitien sa taille, bien proportionnée, atteint près de six pieds de hauteur; ce n'était pas la première fois que je rencontrais ce prince, et comme toujours il avait l'air profondément ennuyé. »*

### **Bibliographie complémentaire :**

- BOURBONNE, Ange-Edmond, *La frégate mixte l'Astrée dans les eaux polynésienne en 1869-1870...* ; JURIEN DE LA GRAVIERE, Edmond, *Taïti et la reine Pomare - La corvette la Bayonnaise à Tahiti (1847-1850)*, etc. voir Bulletin de la Société des Études Océaniques, n° 307-308, août-octobre 2006.
- MELVILLE, Herman, *Omoo: A Narrative of Adventures in the South Seas*, 1847.

### **● Pour aller plus loin : la femme exotique dans les Outre-mer**

Les deux extraits littéraires suivants peuvent être étudiés en comparaison avec les portraits reproduits plus haut. Les différentes représentations de la femme exotique dans l'imaginaire européen varient en peinture et en littérature selon le point de vue adopté, la subjectivité et la focalisation.

**Extrait :** DIDEROT, Denis, *Supplément au Voyage de Bougainville*.

*« Orou n'avait alors que sa femme et trois filles appelées Asto, Palli et Thia. Elles le déshabillèrent, lui lavèrent le visage, les mains et les pieds, et lui servirent un repas sain et frugal. Lorsqu'il fit sur le point de se coucher, Orou, qui s'était absenté avec sa famille, reparut, lui présenta sa femme et ses trois filles nues, et lui dit :*

*-- Tu as soupé, tu es jeune, tu te portes bien ; si tu dors seul, tu dormiras mal ; l'homme a besoin la nuit d'une compagne à son côté. Voilà ma femme, voilà mes filles : choisis celle qui te convient ; mais si tu veux m'obliger, tu donneras la préférence à la plus jeune de mes filles qui n'a point encore eu d'enfants. »*

*« Avant que d'être nubiles, nos filles n'oseraient sortir sans un voile blanc. Oter sa chaîne, relever son voile, est une faute qui se commet rarement, parce que nous leur en apprenons de bonne heure les fâcheuses conséquences. Mais au moment où le mâle a pris toute sa force, où les symptômes virils ont de la continuité, et où l'effusion fréquente et la qualité de la liqueur séminale nous rassurent ; au moment où la jeune fille se fane, s'ennuie, est d'une maturité propre à concevoir des désirs, à en inspirer et à les satisfaire avec utilité, le père détache la chaîne à son fils et lui coupe l'ongle du doigt du milieu de la main droite. La mère relève le voile de sa fille.*

*L'un peut solliciter une femme, et en être sollicité ; l'autre, se promener publiquement le visage découvert et la gorge nue, accepter ou refuser les caresses d'un homme. On indique seulement d'avance au garçon les filles, à la fille les garçons qu'ils doivent préférer. C'est une grande fête que celle de l'émancipation d'une fille ou d'un garçon. Si c'est une fille, la veille, les jeunes garçons se rassemblent en foule autour de la cabane, et l'air retentit pendant toute la nuit du chant des voix et du son des instruments. Le jour, elle est conduite par son père et par sa mère dans une enceinte où l'on danse et où l'on fait l'exercice du saut, de la lutte et de la course. On déploie l'homme nu devant elle, sous toutes les faces et dans toutes les attitudes. Si c'est un garçon, ce sont les Jeunes filles qui font en sa présence les frais et les honneurs de la fête et exposent à ses regards la femme nue, sans réserve et sans secret. Le reste de la cérémonie s'achève sur un lit de feuilles, comme tu l'as vu à ta descente parmi nous. A la chute du jour, la fille rentre dans la cabane de ses parents, ou passe dans la cabane de celui dont elle a fait choix, et elle y reste tant qu'elle s'y plaît. »*

*« Là, pour être belle, on exige un teint éclatant, un grand front, de grands yeux, des traits fins et délicats, une taille légère, une petite bouche, de petites mains, un petit pied... Ici, presque aucun de ces éléments n'entre en calcul. La femme sur laquelle les regards s'attachent et que le désir poursuit, est celle qui promet beaucoup d'enfants (la femme du cardinal d'Ossat), et qui les promet actifs, intelligents, courageux, sains et robustes. Il n'y a presque rien de commun entre la Vénus d'Athènes et celle de Tahiti ; l'une est Vénus galante, l'autre est Vénus féconde. Une Tahitienne disait un jour avec mépris à une autre femme du pays : " Tu es belle, mais tu fais de laids enfants ; je suis laide, mais je fais de beaux enfants, et c'est moi que les hommes préfèrent. »*

**Extrait : BAUDELAIRE, Charles, *Les fleurs du Mal*, « A une dame créole »**

*Au pays parfumé que le soleil caresse,  
J'ai connu, sous un dais d'arbres tout empourprés  
Et de palmiers d'où pleut sur les yeux la paresse,  
Une dame créole aux charmes ignorés.*

*Son teint est pâle et chaud ; la brune enchanteresse  
A dans le cou des airs noblement maniérés ;  
Grande et svelte en marchant comme une chasseresse,  
Son sourire est tranquille et ses yeux assurés.*

*Si vous alliez, Madame, au vrai pays de gloire,  
Sur les bords de la Seine ou de la verte Loire,  
Belle digne d'orner les antiques manoirs,*

*Vous feriez, à l'abri des ombreuses retraites,  
Germer mille sonnets dans le cœur des poètes  
Que vos grands yeux rendraient plus soumis que vos noirs.*

- Clôture

**Flora Aurima DEVATINE, « Adresse », in Poslaniec, Doucey, op. cit., pp. 227-228.**

*En deçà et au-delà  
De nos identités originales  
De nos appartenances communautaires,*

*En deçà et au-delà  
De nos langues détournées,  
transgressées,  
De nos noms reconnus, ressourcés,  
Des terres de nos îles morcelées,  
archipélagées, dispersées,*

*En deçà et au-delà  
De nos ruptures, brisures, cassures,  
Des clans guerriers, clans paroles, clans  
écritures,  
clans mémoire, clans histoire,*

*En deçà et au-delà  
Des mélopées funèbres, désespérances de  
no béances,  
Manques dans nos corps, de l'âme et de  
l'esprit en nos sociétés multiples,*

*En deçà et au-delà  
De tout ça qui fonde et nourrit nos  
interventions et écritures particulières,  
Nous gardons et emportons dans nos  
bagages quelque essence qui est :*

*Sur nos chemins de partage,  
L'apport par chacun de son brin de  
conscience,  
De réflexion, d'humanité,  
pour commencer à dire ensemble,  
Avec os mots, nos sonorités, nos  
musiques intérieures,*

*La chose à transmettre  
L'esprit de juste mémoire :*

*Tailler, ajouter, renouer, rénover,  
Aplanir, étendre et retresser la natte  
humaine.*

Poindimié, Nouvelle Calédonie, octobre  
2003

## 4. La Nouvelle-Calédonie

### ● Ouverture

Déwé GORODE, « Pour dire le deuil », in Poslaniec, Doucey, *op. cit.*, p. 194.

*Tant de mots  
ou si peu  
point de nombre  
pour dire le deuil  
point de lettre  
pour lire la peine  
Notre douleur c'est*

*Un îlot sur l'océan des larmes  
une poussière corallienne sur la grève  
une perle au bord de cils mouillés  
une gerbe de cordyline verte  
une étoffe sur un rameau d'araucaria  
une date à fleurir sur une feuille d'aloès*

*Notre deuil c'est  
Partager l'igname d'exil des humiliés  
incruster l'événement dans l'histoire de  
nos luttes  
porter le poids de la parole mutilée  
organiser la colère désespérée  
orienter le cours de la rivière unitaire  
Bâtir une case nouvelle pour un pays  
autre.*

Ponérihouen, 9 mai 1985.

### ● La culture kanak

Arrivés vers 1100 av. J.-C., les premiers habitants de la Nouvelle-Calédonie, originaires d'Asie du Sud-Est, ont façonné progressivement l'identité culturelle kanak. Cette dernière est basée sur la pratique de l'horticulture, sur des réseaux d'échanges reliant les îles entre elles, un système hiérarchique organisé en chefferie, et une occupation spécifique des territoires entre vallées et littoral. Au-delà de ces traits communs, la diversité linguistique et les styles artistiques régionaux montrent le développement de spécificités locales au cours de l'histoire.

En 1774, l'explorateur britannique James Cook découvre le nord de la Grande Terre qu'il nomme « Nouvelle-Calédonie ». Les premières collectes des navigateurs européens se caractérisent par l'acquisition d'armes, d'objets de prestige et de sculptures. En France, les collectes de J.A.R. Bruni d'Entrecasteaux, à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle seraient les plus anciennes. Au cours du XX<sup>e</sup> siècle, de nombreuses études sont menées sur le territoire.

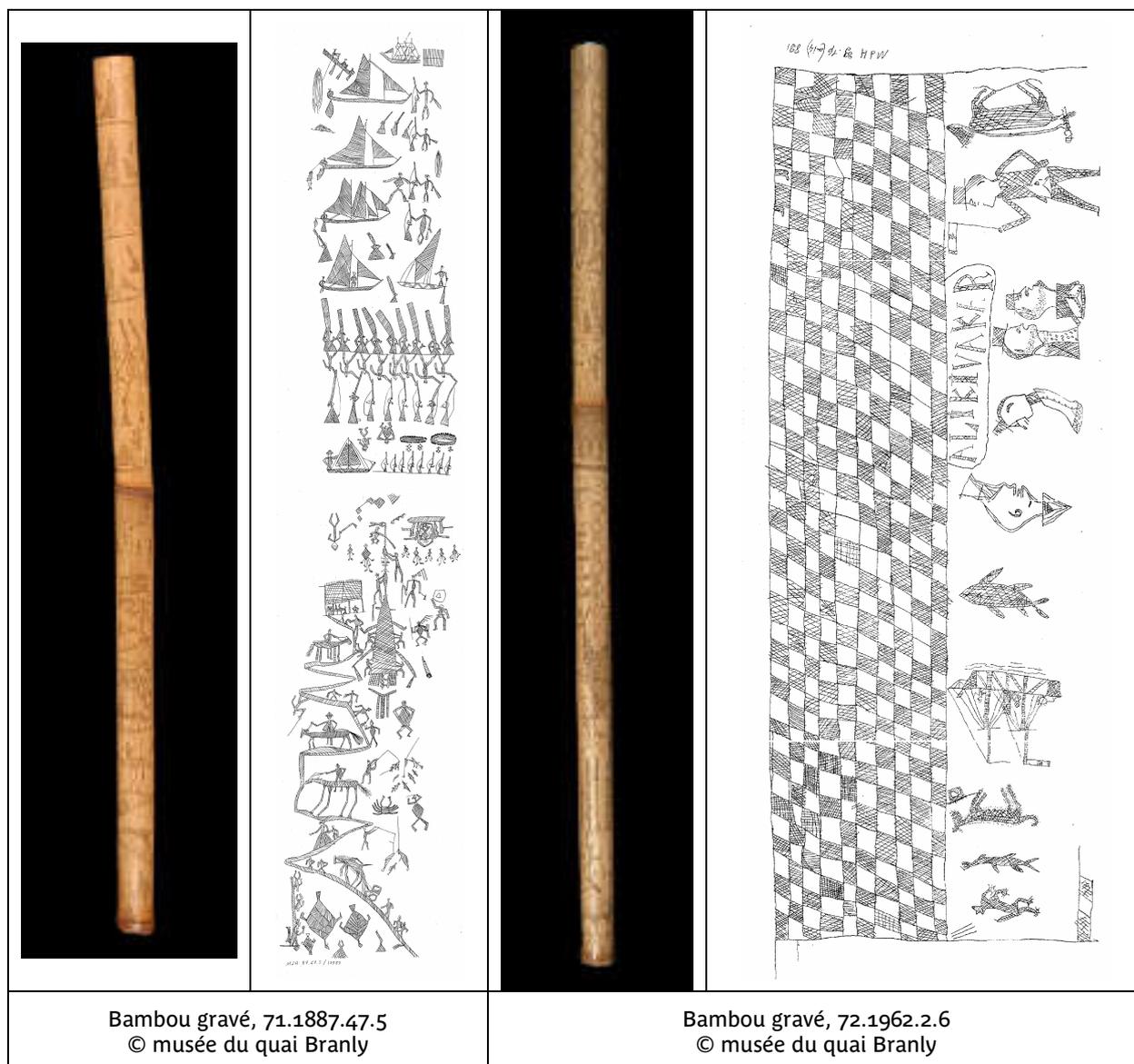
La collection d'œuvres kanak du musée du quai Branly regroupe aujourd'hui environ 3 000 objets, œuvres historiques ou créations contemporaines. D'impressionnantes pièces d'architecture aux précieuses monnaies de coquillage ou de jadéite, les collections reflètent l'histoire du pays, déclaré propriété de l'Etat français en 1855, et cheminant depuis la fin du XX<sup>e</sup> siècle vers son autodétermination. La collection de bambous gravés est la plus importante au monde conservée dans un musée.

Collectés principalement sur la Grande Terre entre 1850 et 1920, les bambous gravés relèveraient néanmoins d'une tradition kanak plus ancienne. Les hommes utilisaient ces bambous comme contenants à herbes magiques afin de se protéger lors des déplacements à travers les forêts où résident les « êtres de l'au-delà déifiés ». La disparition progressive de leur fabrication après 1920 est peut-être due aux transformations de la société imposée par les missions religieuses.

Traditionnellement, les motifs sont gravés à l'aide d'éclats de quartz ou de pinces de crustacés, puis les pointes en métal dominant rapidement l'outillage. Une fois le bambou vert incisé, la surface est enduite de graisse faite de noix de bancoulier calcinée qui rehausse les motifs de noir. Force est de constater la maîtrise technique du graveur, capable de composer des scènes tournoyantes.

La lecture d'un bambou gravé se fait de manière globale, chaque motif étant lié à ceux qui l'entourent, cet ensemble formant alors un récit propre à la personne qui conserve le bambou, à sa famille ou à son groupe d'origine. Les motifs se répartissent entre des scènes de la vie villageoise – plantation des jardins, danses, construction des grandes cases de chefs, pêche etc. - et une observation fine des transformations liées à la colonisation – uniformes et armes des militaires, architecture européenne, bateaux, chevaux etc.

**Pour compléter :** consultez les pages « Découvrir l'Outre-mer » consacrées à la Nouvelle-Calédonie sur le site du Ministère de l'intérieur, de l'Outre-mer, des collectivités territoriales et de l'immigration dédié à l'Outre-mer (<http://www.outre-mer.gouv.fr/?-nouvelle-caledonie-.html>).



- En vous appuyant sur les textes, observez les différentes scènes représentées sur les bambous gravés et repérez les éléments suivants :
  - le chemin qui mène au village (voir Eliane Métais-Daudré, *Les bandes dessinées des canaques*, Mouton, 1973, p. 214-215) et la grande case ronde avec sa sculpture faitière ; recherchez dans le catalogue de l'Iconothèque (suggestion de cliché : PP0000214) et dans le catalogue des objets sur le site Internet du musée des représentations de flèches faitières, choisissez-en une et comparez-la avec celle représentée sur le bambou. En l'observant de plus près, les personnages représentés arrachent la flèche faitière après la mort de son propriétaire (on voit le mort enfermé dans un tapa ou sur une pirogue vers le milieu du bambou de gauche) : ce sont les oncles du défunt qui emportent la sculpture chez eux en compensation de leur perte.
  - les scènes de pêche et les différents animaux aquatiques représentés ;
  - les plantations d'ignames ( ? ) ;
  - les différents types de bateaux, essayer d'en faire une typologie (voilier européen, pirogue à deux voiles, pirogue sans voile chargées d'indigènes) ;
  - les armes, à quels contextes peuvent renvoyer l'abondance des fusils ?
  - les vêtements, quels types de vêtements sont représentés ? pourquoi ?

**Extrait :** Catalogue descriptif et méthodique de l'exposition organisée par la Société de Géographie à l'occasion du centenaire de la mort de J.-F. de Galaup, comte de Lapérouse, par le comte Jean d'Estampes, *Bulletin de la Société de Géographie*, Septième série, Tome neuvième, Paris, Société de Géographie, 1888, p. 387-389.

*« Nous sommes ici, croyons-nous, en présence d'un document historique tel que peuvent en présenter les peuples primitifs, auxquels l'usage de l'écriture est inconnu les tribus de la Nouvelle-Calédonie et des îles environnantes emploient ce moyen pour conserver le souvenir des grands faits qui les ont frappés. [...] »*

*D'après les dires de l'un des plus vieux chefs kanaques de l'île des Pins, à qui ce bambou appartenait et qui n'avait consenti à s'en dessaisir en faveur de M. Tirat qu'à grand-peine et seulement peu d'instant avant de mourir, les dessins dont il est orné dans toute son étendue, séparés en cinq groupes différents, soit par des lignes transversales circulaires, soit par les nœuds mêmes du bambou [...] étaient destinés à rappeler l'épisode de l'un des premiers débarquements d'Européens dans l'île des Pins et la lutte qui s'en était suivie.*

*En effet, les lignes en zigzags qui entourent l'une des [...] figureraient l'agitation des indigènes à la vue des Européens descendus à terre les losanges qui viennent ensuite [...] et qui sont disposés en colonnes séparées par des lignes verticales, indiqueraient le groupement des tribus s'élançant au combat pour chasser de leur île les nouveaux débarqués.*

*Du côté opposé[...] sont gravées deux séries de losanges inégaux [...] mais tous ayant leur grand diamètre dirigé dans le sens de la longueur du bambou et formant également des colonnes séparées les unes des autres par des lignes verticales. Ces losanges représenteraient les Européens massés et s'avançant contre les Kanaques, conduits par trois chefs [...].*

Enfin, on aperçoit sur la partie médiane [...] une série de vingt-six fusils disposés parallèlement tout autour du bambou et facilement reconnaissables quoique très grossièrement gravés au trait. Ils indiqueraient par la direction même des armes, le canon de chaque fusil étant tourné contre les losanges qui représentent les groupes d'indigènes soulevés, - la lutte des Européens contre les tribus sauvages.

Telle est, en quelques mots, l'explication qui nous a été donnée de ces dessins et que nous reproduisons, bien entendu, sous toutes réserves.

Ces dessins, qui semblent ainsi faire allusion au débarquement de quelque navigateur dans l'île des Pins, se rapporteraient-ils à l'arrivée de Cook, ou mieux à l'expédition de La Pérouse, ainsi qu'on nous l'a dit aussi ? »

### **Bibliographie complémentaire :**

- MICHEL, Louise, *Légendes et chants de gestes canaques. Avec dessins et Vocabulaire*, Paris, Kéva et Cie, 1885.
- BOULAY, Roger, *Le bambou gravé kanak*, Ed. Parenthèses Agence de développement de la culture Kanak, Marseille / Nouméa, 1993.

#### ● **Pour aller plus loin : les Outre-mer à l'exposition coloniale de 1931**

La lecture de *Cannibale* de Didier DAENINCKX, en œuvre intégrale (sur le peuple Kanak, lors de l'exposition universelle de 1931), notamment en classe de 3<sup>ème</sup>, permettra d'étudier :

- le récit du « fait divers » (le narrateur, les personnages, le schéma narratif)
- l'argumentation (l'écriture au service de la dénonciation)

Cette étude s'accompagnera d'un travail de recherche documentaire sur les différentes expositions universelles et l'exhibition des peuples indigènes :

- [Expositions coloniales, « villages nègres » et culture impériale \( XIXe – XXe siècles\)](#)
- Sur les « [zoos humains](#) »
- Sur l'exposition de 1931 : [cartographie de l'imaginaire colonial ; analyse d'un plan scénographique de l'exposition colonial](#)
- *Louise Michel la rebelle*, film français de Solveig Anspach qui donne à voir le peuple canaque dans la vie de tous les jours et dans leur révolte contre l'ordre colonial.

#### ● **Pour aller plus loin : Européens et territoires colonisés dans la littérature de jeunesse**

Les albums de François Place (*Les derniers géants*, Casterman, 2008) et Édouard Léon Louis Warschawsky, dit Edy-Légrand (*Macao et Cosmage ou l'expérience du bonheur*, Paris, Circonflexe, 2000), donnent des visions de l'exploration, de la rencontre de l'autre et de la colonisation et permettent une étude sur les conditions historiques des rapports de la France aux territoires colonisés, devenus l'Outre-mer, ainsi que sur les rapports entre les cultures européennes et indigènes. On pourra s'appuyer plus particulièrement sur les planches de l'album d'Edy-Légrand, publié en 1919 par la *Nouvelle Revue française*, en relation avec une recherche dans le catalogue de l'iconothèque du musée.

● Clôture

Jean-Marc TERA'ITUATINI PAMBRUN, « Il a plu sur Hienghène », in Poslaniec, Doucey, *op. cit.*, p.235-237.

*Auteurs d'Océanie*

*Venus de Kanaky,  
D'Hawaii, d'australie,  
Des terres Ma'ohi.*

*Il a plu sur Hienghène  
Des auteurs phénomènes,  
Dont les mots se promènent  
encore dans mes veines.*

*Approche ton oreille  
Quand l'alizé s'éveille  
Et chante sa rengaine  
Sur les bords de Hienghène.*

*La mer bat le tambour,  
frappe les rochers lourds,  
Fouette les coquillages  
et les sables sans âge.*

*La pluie sculpte la terre  
Et pointille la mer,  
Scarifie les pensées  
Et pétrit les parlars.*

*Il a plu sur Hienghène  
Des sons aborigènes,  
Des musiques lointaines,  
Et des rimes bien pleines.*

*Il a plu des accents  
Etrangers indulgents,  
des contes enivrants,  
Des versets insolents.*

*Il a plu des mémoires  
Et des tranches d'histoire  
aux horizons sans fin  
D'hier et de demain.*

*Il a plu des histoires  
Exhumées des tiroirs,  
sorties des oubliettes,  
Et des cœurs des poètes.*

*Approche ton oreille  
Quand l'alizé s'éveille  
Et chante sa rengaine  
Sur les bords de Hienghène.*

*La mer bat le tambour,  
frappe les rochers lourds,  
Fouette les coquillages  
et les sables sans âge.*

*La pluie sculpte la terre  
Et pointille la mer,  
Scarifie les pensées  
Et pétrit les parlars.*

*Il a plu la parole  
Qui tonne et caracole  
Sur les pins colonnaires  
Aux cimes centenaires.*

*Il a plu des éclairs  
De noms vernaculaires  
Riches et éclatants  
Comme des fils d'argent.*

*Il a plu tant de lettres  
De la bouche des êtres  
Que la terre abreuvée  
A enfin enfanté.*

*Il a plu des langages  
D'amour et de partage  
Des bonheurs et des peines  
Des peuples indigènes.*

[...]

**Anne BIHAN, « Se tenir entre », in Poslaniec, Doucey, *op. cit.*, p. 200.**

*Se tenir  
entre reconnaître  
à la source la radicale étrangeté  
de l'autre tous ces autres sans qui  
nos visages forêt sans lumière  
impossibles à voir*

*Oser l'ombre debout de l'ignorance*

*Se tenir  
entre laisser  
aux informes le cirque mensonger  
de l'abrasement universel et lui  
préférer les appartenances plurielles  
et jubilatoires*

*Guetter le sens à la racine du geste*

*Se tenir  
entre donner  
aux enfants du ciel des bras  
armés de la même innocence et quand  
la nuit viendra danser sur nos épissures  
prendre le risque de l'espérance.*

## 5. La Réunion

### • Ouverture

Axel GAUVIN, *in* Poslaniec, Doucey, *op. cit.*, p.154.

(Version originale en créole)

Té pa krié  
Té pa krié demoune  
Té pa krié demoune l'a pou brylé  
Té pa demoune (l'a pou brylé) la kri  
konm'ça  
Demoune l'a pa krié  
Demoune l'a pa brylé.  
Daïr le shien la krié  
Syrman le shien  
Sansa kato  
Martin filé koupé  
Martin-la  
I koné rienk krié  
I koné rienk émïtt  
demoune  
I koné rienk  
émïtt krié demoune krié demoune  
l'a pou brylé  
I émïtt konm ça minm' minm'  
pou farsé pou  
rié  
Té pa lodër la viann' brylé  
Saspè la viann' griyé

(Transposition en français)

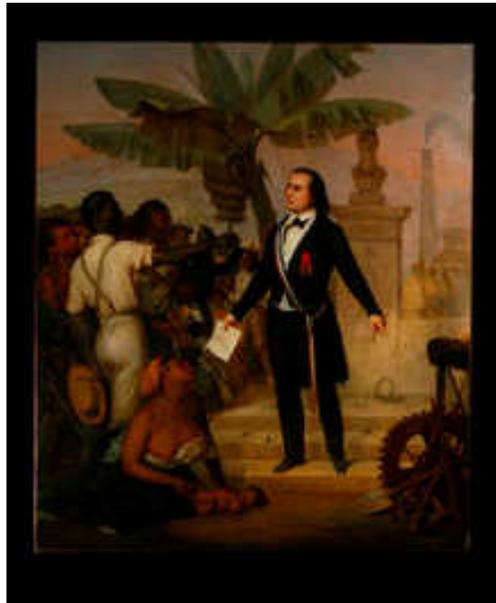
Ce n'était pas des cris  
Ce n'était pas des cris humains  
Ce n'était pas des cris humains qui  
brûlent  
Ce ne sont pas des humains qui brûlent  
qui ont ainsi crié  
Aucun humain n'a crié  
Aucun humain n'a brûlé.  
C'est probablement un chien qui  
a crié  
Sûrement un chien  
Alors un perroquet  
Un martin dont on a coupé le frein de la  
langue  
Les martins  
ne savent que crier  
ne savent qu'imiter les  
humains  
qu'imiter les cris des humains les cris  
des gens  
qui brûlent  
Ils imitent comme ça pour  
plaisanter pour rigoler  
Ça n'était pas l'odeur de viande brûlée  
Peut-être de viande grillée

### • L'île de la Réunion et l'abolition de l'esclavage

De 1717 à 1817, près de 80 000 esclaves en provenance des côtes de l'Afrique orientale et de Madagascar sont introduits dans l'île de la Réunion. La Révolution française abolit l'esclavage en 1794 mais les colons de La Réunion refusent d'entériner cette décision. Le rétablissement de l'esclavage en 1802, destiné à relancer l'économie des colonies, est accueilli avec soulagement. En 1834, l'Angleterre met fin à l'esclavage dans ses colonies. Les esclaves des îles voisines – Maurice et les Seychelles – sont alors libres, contrairement aux 62 000 esclaves de la Réunion. Sous la pression de l'Angleterre, le gouvernement français prohibe en 1817 la traite dans les colonies françaises, mais la condition d'esclave, personne physique sans état civil, sans personnalité juridique et sans droits propres, perdure. Les idées républicaines ainsi que le développement des mouvements abolitionnistes, notamment à travers les écrits de Victor Schoelcher mènent cependant à un refus de l'esclavage dans les colonies : « Nulle terre française ne peut plus porter d'esclaves ! ». Le décret d'abolition de Victor Schoelcher, futur député des Antilles, sous-secrétaire d'Etat, est adopté le 27 avril 1848 par l'Assemblée constituante.

Le Commissaire général de la République, Joseph Napoléon Sébastien Sarda Garriga, dit Sarda-Garriga, débarque le 13 octobre 1848 à l'île Bourbon, renommée île de la Réunion, et proclame l'abolition de l'esclavage le 20 décembre 1848.

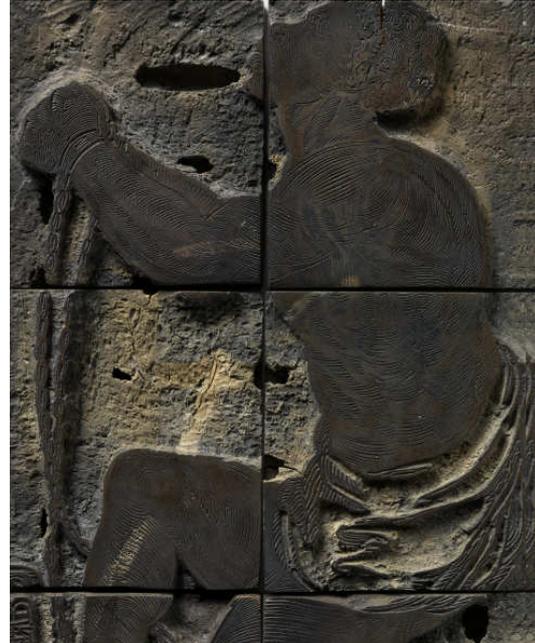
**Pour compléter :** consultez les pages « Découvrir l'Outre-mer » consacrées à la Réunion sur le site du Ministère de l'intérieur, de l'Outre-mer, des collectivités territoriales et de l'immigration dédié à l'Outre-mer (<http://www.outre-mer.gouv.fr/?-la-reunion-.html>).



*Allégorie de l'abolition, Alphonse Garreau*  
© musée du quai Branly

Le tableau d'Alphonse Garreau (1792- 1865 ?), professeur à Saint-Denis, est une représentation allégorique de l'abolition de l'esclavage. Sarda-Garriga, (1808-1877), gouverneur de l'île, représenté ici comme un héros, brandit le texte de la déclaration. Il porte les insignes de la République : l'écharpe tricolore et la cocarde rouge. Il est entouré d'hommes, femmes et enfants noirs. Au premier plan, une femme regarde le texte. La main gauche de Sarda-Garriga pointe vers les différents outils posés devant un moulin à sucre et abandonnés par les esclaves. Derrière lui de la fumée s'échappe de la cheminée d'une sucrerie.

- Consultez le site de [L'histoire par l'image](#) et détaillez l'analyse du tableau en le comparant avec celui d'Auguste François Biard (1798-1882), *L'abolition de l'esclavage dans les colonies françaises* (27 avril 1848), huile sur toile, 261 cm x 391 cm, 1849, Château de Versailles.
- Relevez les indices (vêtements et mise en scène) qui marquent l'héroïsation du représentant de la II<sup>e</sup> République, les éléments du décor qui décrivent les conditions de vie des esclaves par opposition à ceux qui représentent leur avenir.



Matrice à impression : "Am I not a Man and a Brother?",  
70.2009.27.1, 1850, Bois, 25 x 16 cm  
© musée du quai Branly, photo Thierry Ollivier, Michel Urtado

La matrice à impression montre un homme esclave agenouillé. Ce motif de l'esclave enchaîné et suppliant a traversé toute l'histoire de l'abolitionnisme. Apparu dans les années 1780 en Angleterre, le dessin initial de cette matrice à impression, est généralement attribué, sans certitude, à William Hackwood (v. 1753-1836) ou à Henry Webber (1754-1826). Il a été repris et traduit en français par la Société des Amis des Noirs (« Ne suis-je pas ton frère ? ») à partir de 1788 (voir *l'Adresse à l'Assemblée nationale Pour l'Abolition de la Traite des Noirs Par la Société des Amis des Noirs de Paris*, Paris, L. Potier de Lille, février 1790, téléchargeable sur Gallica, ainsi que l'analyse sur le site de [L'histoire par l'image](#)). Ce slogan a été reproduit sur des supports variés : gravures, écharpes, éventails, faïence de Wedgwood, médaillons, serviettes, mouchoirs... Cette image fortement symbolique a continué d'être utilisée au XX<sup>e</sup> siècle, notamment dans la lutte contre l'Apartheid en Afrique du Sud.

Cette matrice, objet-symbole portant des traces d'usure et de patine, a permis d'imprimer au XIX<sup>e</sup> siècle des milliers d'images répandant le message des abolitionnistes à travers le monde anglophone.

Dans son *Discours sur l'Abolition de l'Esclavage*, Anaxagoras Chaumette, au nom de la Commune de Paris (Ch.-Fr. Patris, An II) reprend l'image avec comme légende « Ne suis-je pas un homme ? » (voir les débats sur le site de [l'Assemblée nationale](#)).

#### Pour compléter :

- *Guide des sources de la traite négrière, de l'esclavage et de leurs abolitions*, Direction des Archives de France, La documentation française, Paris, 2007.
- MESNARD Eric, DESIRE Aude, *Enseigner l'histoire des traites négrières et de l'esclavage*, Scérén-CRDP Créteil, 2007.
- [www.eurescl.eu](http://www.eurescl.eu) : site proposant des ressources pédagogiques pour enseigner les traites, les esclavages et leurs abolitions.

- **Pour aller plus loin : le marronnage, lutte contre l'esclavage**

En 5<sup>e</sup> ou 4<sup>e</sup>, la lecture du roman de Daniel VAXELAIRE (*En haut la liberté*, éditions Castor Poche, Flammarion, 1999) permettra de découvrir l'initiation personnelle d'un enfant, Petit-Jacques, à travers le récit initiatique à la première personne, et le destin collectif des noirs « marrons », à travers l'étude des différents groupes de personnages. « Marron » vient de l'espagnol « cimarron », qui signifie esclave fugitif.

Ce roman évoque la fuite d'esclaves noirs, qui s'échappent d'une grande propriété de l'île Bourbon (actuelle Réunion), au XVIII<sup>e</sup> siècle. A l'époque, l'île Bourbon fait partie, avec l'île de France (île Maurice) et l'île Rodrigues, de l'archipel des îles Mascareignes, qui se situent à 800 km à l'Est de Madagascar, dont viennent nombre d'esclaves.

Ce roman décrit la Réunion et offre aussi un univers de référence richement nourri, qui peut être un bon appui pour des développements en histoire et en géographie.

**Pour compléter :** *Le Prince esclave*, adaptation d'Olaudah Equiano par Ann Cameron, traduction Ariane Bataille, Paris, Rageot, 2002

- **Clôture**

**Jean ALBANY, « Commandeur », in Poslaniec, Doucey, op. cit., p.138-139.**

*Commandeur oh ! té commandeur*

*Attend'ein pé nous n'y attend  
Va v'nir le temps va v'nir le temps  
N'aura pli la race commandeurs...*

*Commandeur cass'pas ton chabouc  
Ti tap'à moin ti fais ton blanc  
ton gueul' l'est comme ein gros babouc  
Poique à moin té lé ressemblant...*

*Mon dos y brûle comm' d'si piment  
Avec de sel zot l'a frotté  
Adié z'angoune ! eh ! mon z'enfants  
D'sus l'échelle moin l'est garrotté...*

*Café l'est rouge d'sus l'argamasse  
Mon femm' l'a pi cab' lève calou  
Z'enfants zot y guett' dand' cal'basse  
Si n'a d'manioc la viande pou' nous...*

*Mon zié l'est sec à force pelurer  
Commandeur ral' fort ton z'oreil  
Marrons dand' Crique y veille soleil  
Pou'batt' tambour la liberté...*

*La poud' fusils là va péter  
Lé sûr qu'no va dans' maloya  
Dou lait dou miel pou' nous ouaie ah !  
Là dand' nout rond no va chanter...*

**Alain LORRAINE, « Pays-Maloyae », in Poslaniec, Doucey, op. cit., p.161-162.**

*Pays-Maloya*

*Bellemène blues boulevard du sang mêlé  
la face de la nuit se couvre de lueurs  
le rhum se chauffe auprès du cimetière  
les filles de la Possession dépliant  
une ravine de hanches*

*Il chante doucement l'élue de nos transes  
Caf'lé pas chrétien.*

*Il chante doucement le fou de nos  
souffrances  
créole créole lé maléré la pu de riz po  
manger*

*il chante doucement  
car souvent devant la mer des choses  
difficiles commencent  
sur la terre battue pardonnent les  
premiers pas  
Les robes des femmes ont des appels  
d'étoiles  
et nous chantons doucement  
au grand couchant du mensonge  
avec notre Maloya d'or et de tristesse  
Nous avons laissé nos tabliers sous la  
véranda des autres  
pour ne plus servir à la table des maîtres  
avec des yeux extravagants d'étranger  
A pas tranquilles d'hommes libres  
Nous vivons pays-Maloya jusqu'au bout  
de nos regards*

*Et nous montrons du poing  
sur le perron de fer de la maison  
la verte plaine de Savannah  
où nos frères sont morts de peine*

*où nos mères se sont effacées sous les  
labeurs  
où nos pères furent détruits par la  
boutique*

*Pays-Maloya visages archipel chapelles  
la misère  
îlette la solitude ravine à malheur ligne  
paradis*

*comme un cri d'espoir à qui on passe les  
chaînes*

*les barbelés les prisons  
comme une plainte de vieille servante  
damnée*

*sous la misère  
comme une peur d'enfant dans la nuit  
tropicale*

*Notre Maloya d'or et de tristesse chante  
pour vous tous*

*Une foule de messagers aux pieds nus  
tape en folie des mains et des corps*

*Sur la grande place de la fontaine  
dans une mêlée de visages et de rêves*

*et nous dansons autour de l'horizon  
avec notre Maloya d'or et d'ivresse*

*Camarade de Savannah-usine  
Bonne à tout faire près de la Ravine*

*écoute bien nos voix dans la nuit*

*Au grand couchant du mensonge  
avec notre blues notre musique en cuivre*

*et notre tam-tam*

*nous quittons l'arrière-cour esclavage  
et nous arrivons en face de la lumière  
tam-tam la misère.*

## 6. Mayotte – Grande Comore

- **Ouverture**

**Manou MANSOUR, « Mon rêve », in Poslaniec, Doucey, op. cit., p. 123-124.**

*Tu sais Manou  
Moi aussi j'ai vu ton ancêtre  
dans mes rêves il m'a ainsi parlé  
Souvent de ces moments où j'apprenais la plume  
Je m'immobilisais sur ma chaise  
Rêvant comme un philosophe  
La chevelure habitait la classe  
De ses savoirs  
Moi je continuais les yeux dans le vide  
à penser  
Je rêvais d'un monde pareil au vôtre  
Où la cruauté de l'homme aujourd'hui  
Était plus que morte  
confiée aux ruines de l'inutilité  
Une terre où tous ceux  
Que j'ai vu souffrir au bord des routes  
Dans les bureaux les marchés  
sous la pluie la lave des soleils  
Esclavagistes sans parapluie  
sous la dictature des moustiques  
Sans serpent  
Ni main d'autrui  
Et sous les ordres de l'éclat  
De leurs haillons  
Témoins des injures des comiques  
De certains gouvernements  
Aussi puissants qu'une mouche écrasée  
Seraient sauvés par la renaissance  
De nos cœurs solides pareils au roc  
Pourrait-on me montrer  
Que l'homme n'est pas son propre loup ?  
Quelqu'un peut-il faire que je ne sois pas dans un rêve ?  
Je souhaiterais que les hommes  
Se battent par les pensées  
Puis se les partagent  
Je ne suis pas un dieu ni un président  
Mais ma force comme la vôtre  
c'est que je suis libre de rêver  
Le cœur de mes songes  
Restant à jamais l'abandon des armes !*

- **Un archipel à la croisée de l’Afrique et de l’Asie**

L’archipel des Comores forme un ensemble d’îles situées au sud-est de l’Afrique, à l’est de la Tanzanie et au nord-ouest de Madagascar. Elles sont réparties entre un pays indépendant, l’Union des Comores, et Mayotte, une collectivité d’outre-mer française. Ancienne colonie française, les Comores ont obtenu leur indépendance en 1975, à la suite d’un référendum. La société comorienne se caractérise par sa mixité à forte composante d’origine africaine et une organisation clanique de type musulman.

**Pour compléter :** consultez les pages « Découvrir l’Outre-mer » consacrées à Mayotte sur le site du Ministère de l’intérieur, de l’Outre-mer, des collectivités territoriales et de l’immigration dédié à l’Outre-mer (<http://www.outre-mer.gouv.fr/?-mayotte-.html>).

### Chronologie sommaire de Mayotte et des Comores

V <sup>e</sup> -VIII <sup>e</sup> s.	Peuplement d’origine bantoue
XIII <sup>e</sup> s.	Culture swahilie et religion musulmane
1841	Le sultan Andriantsouli cède l’île à la France. Mayotte devient colonie française.
1846	Abolition de l’esclavage
1886-1892	Protectorat français sur l’archipel placé sous l’autorité du gouverneur de Mayotte
1886	Protectorat français
1893	Le sultan Said Ali est déchu et exilé
1889- 1896	Léon Humblot représentant de la France
1897-1899	Charles-Henri Pobéguin, résident français
1912	Province de la colonie Madagascar et dépendances
1946	L’archipel devient territoire d’Outre-mer (chef lieu Dzaoudzi)
1974-1975	Référendum sur l’indépendance. Mayotte reste dans la nation française ; République fédérale islamique des Comores (Grande Comore, Mohéli, Anjouan)
1976	Second référendum : Mayotte « constitue une collectivité territoriale de la République française ».
2001-2002	Après consultation de la population, Mayotte est dotée du statut de « Collectivité Départementale » ; Union des Comores (Grande Comore, Mohéli, Anjouan)
2009-2011	Après consultation de la population, Mayotte devient département d’Outre-mer.

A l'époque de la collecte des objets reproduits ci-dessous (1887/1899), la Grande Comore est depuis 1886 un protectorat français dont les Résidents sont soumis au Gouverneur de Mayotte. En 1912, l'archipel est rattaché à la colonie de Madagascar. Moroni est alors la plus grande ville de la Grande Comore. Ceint de remparts érigés au XVIII<sup>e</sup> siècle pour le protéger contre les raids malgaches, ce Sultanat domine une fédération de sultanats subalternes que la France va abolir et remplacer par 12 provinces administrées par des Cadi.

Ces trois objets ont été donnés en 1966 au musée de l'Homme par la fille du Charles-Henri Pobéguin (1856/1951), collaborateur de Pierre Savorgnan de Brazza et de Louis-Gustave Binger, premier administrateur civil (1892), puis Gouverneur (1893), de la future Côte d'Ivoire. La collection du musée du quai Branly recèle également une collection de 400 objets provenant du musée de l'Homme, reçue à la suite du décès de M. Pobéguin en 1951, relevant d'Afrique de l'Ouest et d'Afrique centrale. Ces objets avaient été rassemblés à l'occasion de ses différents contacts avec l'Afrique à partir de 1876.



Bol en porcelaine épaisse  
71.1966.23.9, Donateur: Mlle Pobéguin  
© musée du quai Branly



Grand plat en porcelaine,  
71.1966.23.7, Donateur: Mlle Pobéguin  
© musée du quai Branly



Paire de boucles d'oreilles  
71.1966.23.3.1-2, Donateur: Mlle Pobéguin, Or, avant 1896  
© musée du quai Branly

Ces objets illustrent plus particulièrement la carrière de Charles-Henri Pobéguin comme Résident de France de la Grande Comore entre 1897 et 1899. Posté à Moroni, il prend de très nombreux clichés, collecte des notes sur l'histoire, les sciences naturelles, la langue, l'ethnographie etc. Ils proviennent du palais du dernier Sultan de Moroni, Said Ali.

Les deux plats d'origine japonaise (Arita) de très grande qualité à décor bleu sous couverte illustrent le commerce des porcelaines de luxe vers Madagascar et les Comores. Cette vaisselle précieuse, datée du XIX<sup>e</sup> siècle, évoque les routes commerciales maritimes à longue distance, forme de globalisation mondialisation des échanges culturels orientée vers l'Occident mais qui a aussi atteint les côtes orientales de l'Afrique et animé l'Océan indien.

La paire de boucles d'oreille des princesses royales de la cour du Sultan, en or filigrané, démontre une très belle technique d'orfèvrerie mixte d'origine indienne. Elles attestent aussi de la circulation des biens de luxe, des techniques et des artisans dans cet espace de contact entre l'Afrique et l'Asie.

La porcelaine *Imari* de style bleu et blanc sous couverte (enduit appliqué sur les pièces crues et vitrifié par la cuisson) produite à Arita (Kyushu) et exportée depuis le port d'Imari est vendue et copiée au XIX<sup>e</sup> siècle dans le monde entier. Le transport est assuré, depuis le début du XVII<sup>e</sup> siècle, par la Compagnie néerlandaise des Indes orientales, et par les Chinois qui les revendent à Canton aux compagnies des Indes française et britannique (voir la conférence d'Yvan Trousselle, « La porcelaine Imari, objet d'échange », Maison franco-japonaise - CNRS, 2009 (consultable sur [le site de la Maison franco-japonaise](#)).

- Situez les Comores sur une carte. Qui achetait ces produits de luxe aux Comores au XIX<sup>e</sup> siècle ? Comment ces objets de luxe ont-ils pu arriver dans les collections françaises ? Les hypothèses de réponse peuvent être affinées par la recherche d'informations sur Charles-Henri Pobéguin (1856-1951) administrateur de la Grande Comore à Moroni, de novembre 1897 à avril 1899 et la consultation des photographies qu'il y a réalisées (voir « La Grande Comore, hier et aujourd'hui, 1897-2005. Fonds photographique Henri Pobéguin de la Bibliothèque municipale de Saint Maur des Fossés », 2005, sur [le site de la Maison René-Ginouvès](#)).

#### **Pour compléter :**

- Blanchy Sophie, « Une expérience de retour d'archives : la collection photographique Henri Pobéguin à Ngazidja, Comores », *Terrain et archive*, 2006 (consultable sur le site de [Terrain et archive](#)).
- Blanchy Sophie, *La grande Comore en 1898. Photos d'Henri Pobéguin*, Moroni, éd. Komedit, 2007.
- Trousselle Yvan, *La voie du Imari. L'aventure des porcelaines à l'Époque Edo*, Paris, CNRS Éditions, 2008.

#### **● Circulation des biens, des hommes et des femmes**

**Extrait.** Wargny Christophe, « Lorsqu'une île des Comores devient département français. Mayotte assiégée par les gueux », *Le Monde diplomatique*, avril 2002 (téléchargeable sur [le site du Monde diplomatique](#)).

« La moitié de la population du Nioumakélé (Anjouan) vit dans une grande pauvreté. Avec un revenu dérisoire, même si les cours des épices sont à la hausse depuis un an. Pourtant, point de mendiants. La solidarité villageoise ou familiale a longtemps pallié les inégalités. Pourtant, les politiques conjuguées de Paris, via Mayotte, de Moroni et des apprentis sorciers anjouanais mènent depuis 1995 à l'impasse. Visa ou pas, la sortie, c'est l'exode vers Mayotte, distante de 80 kilomètres, visible par temps clair de la corniche de Domoni. On refoule de Mayotte 10 000 migrants chaque

année, sans compter quelques « départs volontaire ». Il en revient 30 000. Partis de tous les points de l'île. [...]

Une trentaine d'agences organisent les départs de kwassa kwassa\*, depuis la côte orientale de l'île. Des canots à fond plat, munis d'un ou de deux moteurs hors-bord, très bas sur l'eau, qui partent sans publicité. La police locale n'y trouve rien à redire. Tout au plus exige-t-elle parfois quelque m'karakara, le bakchich local.

Ils sont ce jour-là deux douzaines qui attendent en bord de mer la cargaison du dernier taxi-brousse qui vient d'Adda-Douéni, dans l'arrière-pays. On palabre. Ni inquiétude ni précipitation. Beaucoup de paysans, venus de l'intérieur et ignorant la mer. Les voilà maintenant qui pataugent dans un encombrement de rochers basaltiques. Mer d'huile. Les hommes ont choisi les vêtements du dimanche, les jeunes des jeans et des tee-shirts propres. Les femmes s'enveloppent de leur chiromani, le même qu'en face. Polygamie aidant, leurs chances d'intégrer définitivement Mayotte sont plus grandes. Réputées dociles, elles peuvent espérer trouver mari.

Un petit bagage chacun. Sac à main, sac plastique ou attaché-case : de quoi ressembler à un vrai Mahorais. Quelques litres d'eau. Deux cents litres de carburant, parfois une boussole, mais aucun moyen de définir sa position. Nulle trousse à outils. Pas de gilet de sauvetage, sauf parfois pour les pilotes. L'embarcation - à l'origine, une sorte de doris armé pour la pêche et emportant deux ou trois personnes - est surchargée. On distingue, dans un halo de brume, la terre promise.

Les agences kwassa ? Ce sont les entreprises les plus florissantes de l'île. Pas des services publics. Fortunes plus vite bâties qu'à pêcher la bonite et la langouste pour un marché étroit et peu solvable, mais traversée à hauts risque ! Pour les passagers. Et pour les pilotes.

Six voyages suffisent à amortir la mise de fonds, d'autant que les moteurs sont souvent volés à Mayotte par des gangs locaux. Ports de plaisance obligent. Une traversée rapporte près de 1 500 euros. A Bambao, le propriétaire pilote, fonctionnaire par ailleurs, construit sa septième maison. Il a été pris et sanctionné par la police mahoraise au sixième voyage. Le secteur kwassa emploie des centaines de gens : pilotes, rabatteurs, fournisseurs, constructeurs, mécaniciens, même si la maintenance est incertaine...

Kwassa kwassa signifie « ça secoue ». Il suffit en effet d'une houle mal évaluée, d'un grain, d'une nappe de brouillard, d'un récif corallien autour de Mayotte ou de l'irruption des gendarmes français pour que les secousses se transforment en dérive ou en naufrage. Des milliers de disparus depuis l'indépendance ! Pire que la malaria, l'endémie la plus ravageuse du pays : 181 morts en seize mois, si on en croit les relevés de l'Observatoire de l'émigration clandestine anjouanaise (OECA) ».

**Extrait.** Bronner Luc, « L'immigration clandestine, préoccupation majeure en Outre-mer », *Le Monde*, 14 août 2007.

« L'immigration clandestine est devenue un sujet de préoccupation majeur dans les collectivités d'outre-mer, principalement en Guyane, en Guadeloupe et à Mayotte, du fait d'une pression migratoire très élevée et de difficultés à contrôler les frontières. A Mayotte, les estimations varient entre 45 000 et 60 000 clandestins, principalement issus des Comores, plus marginalement de Madagascar. En Guyane, l'Etat estime à 25 000 personnes le nombre de « garimpeiros » (orpailleurs clandestins) à l'intérieur

du département et à 15 000 le nombre de clandestins sur le littoral. En Guadeloupe, les autorités évoquent la présence de 10 000 à 40 000 clandestins.

Face à ces afflux, l'État n'a cessé de renforcer les moyens de contrôle avec l'objectif de démanteler les réseaux d'immigration clandestine et d'expulser un plus grand nombre de clandestins. Les collectivités d'outre-mer représentent ainsi une part majeure dans les reconduites à la frontière : en 2006, près de la moitié des mesures d'éloignement ont été mises en œuvre dans les collectivités d'outre-mer. Mais les forces de l'ordre se heurtent à des difficultés considérables liées à la nature des frontières. « En Guyane, la porosité des frontières rend ses contrôles extrêmement difficiles », relève un responsable de la gendarmerie nationale. En Guadeloupe ou à Mayotte, des moyens matériels importants permettent d'assurer la surveillance d'une partie des côtes mais des zones de passage existent toujours.

*Exploitation de la misère :*

Les pouvoirs publics doivent également faire face à des réseaux de passeurs usant de tous les moyens. « Ce nouveau drame illustre tragiquement les risques que font courir les trafiquants qui exploitent la misère de ces migrants, que ce soit en métropole ou outre-mer comme aujourd'hui à Mayotte », a réagi le ministre de l'immigration, Brice Hortefeux, dans un communiqué.

En Guyane, des incidents réguliers opposent les gendarmes à des orpailleurs armés. A plusieurs reprises, à Mayotte, les passeurs n'ont pas hésité à jeter des passagers à l'eau, y compris des enfants, pour obliger les forces de l'ordre à les sauver et interdire ainsi toute poursuite. Ils ont également intégré la présence de deux radars sur l'île : le « kwassa » naufragé lundi 13 août avait ainsi effectué un très long détour pour éviter les zones couvertes par les radars. « Les individus à l'origine des réseaux d'immigration clandestine sont extrêmement agiles dans leur comportement et leur manière de s'adapter aux mesures que nous prenons », explique un responsable de la gendarmerie.

L'immigration clandestine provoque des tensions importantes dans les territoires, une partie des élus évoquant « l'exaspération » de leurs administrés (Le Monde du 22 novembre 2006). Beaucoup craignent que cette pression migratoire mette à mal les équilibres démographiques et contribue à dégrader les services publics (éducation, santé) du fait de l'arrivée massive d'immigrants. »

- Repérez sur une carte l'île d'Anjouan. L'archipel des Comores est composé de quatre îles, dont une est un département français (Mayotte). Ancienne colonie française, les Comores ont obtenu leur indépendance le 6 juillet 1975. D'après le texte de Christophe Wargny, quels déséquilibres régionaux ont été créés par la loi de 1975 ?
- Faites des recherches complémentaires pour expliquer les raisons de cette immigration et reportez ces mouvements migratoires sur une carte de chacun des trois collectivités d'outre-mer citées.

Sous l'impulsion de l'histoire des femmes et de l'histoire du genre, les historiens ont progressivement découvert que les femmes n'avaient pas été affectées par l'esclavage et la colonisation au même titre, et selon les mêmes modalités, que les hommes. L'académie de Toulouse présente un [dossier](#) afin d'étudier, au cours d'une séquence de lycée en littérature et histoire-géographie, la singularité de situation féminine dans le contexte colonial et des métissages.

- Clôture

**Nassuf DJAILANI, « A tous ceux qui accusent le poète de trahison à la langue, je voudrais dire que... », in Poslaniec, Doucey, op. cit., p. 128.**

*J'aime d'un amour immodéré cette langue  
que j'embrasse à pleine bouche  
et à qui je fais des enfants imaginaires*

*J'aime cette belle jument  
qui se dresse, lorsque je l'ordonne de signifier au vent  
la direction du voyage,  
Je l'aime d'autant plus  
qu'elle m'offre cette infinie possibilité du sens*

*je l'aime tant et tant elle me permet  
de crever les frontières du temps et de l'espace  
J'aime cette langue subtile  
qui signifie à mon vis-à-vis mes désirs les plus enfouis,  
cette langue qui suggère,  
qui sous-entend,  
et provoque parfois  
malentendus et quiproquos,*

*Oui, j'aime l'effort qu'elle me réclame,  
car j'ai le sentiment de la forger à ma manière,  
j'ai la tendresse d'une louve pour ce butin  
que je somme chaque jour d'exprimer  
notre  
cheminement.*

## 7. Terres australes et antarctiques françaises (Terre Adélie)

L'Antarctique est un continent émergé d'une superficie équivalent au territoire de l'Europe, recouvert à 98% d'une calotte glacière qui atteint jusqu'à 4000 mètres d'épaisseur. D'une rigueur climatique extrême, cerné par la banquise, l'Antarctique exclut le développement de toute vie humaine.

Les premières côtes Antarctiques furent découvertes en 1820 par une expédition maritime internationale russo-anglo-américaine. Cette expédition fut commandée par le capitaine Bellinghausen qui reconnut l'actuelle Terre de Palmer, située à 1000 km au sud du Cap Horn. Vingt ans plus tard, Jules Dumont d'Urville atteignit la Terre Adélie située au sud de la Tasmanie dont il prit possession au nom du roi Louis Philippe.

Tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle l'Antarctique fut exploré et cartographié par des navigateurs du monde entier. Des explorateurs aussi célèbres que Wedell, Clark, Ross ou Amundsen donnèrent leurs noms aux golfes, mers et côtes qu'ils avaient découverts.

Depuis 1997, la station Concordia, la base scientifique franco-italienne située en Terre Adélie, se consacre à la recherche géophysique, climatologique, glaciologique et astronomique en Antarctique.

**Pour compléter :** consultez les pages « Découvrir l'Outre-mer » consacrées aux Terres australes et antarctiques françaises sur le site du Ministère de l'intérieur, de l'Outre-mer, des collectivités territoriales et de l'immigration dédié à l'Outre-mer (<http://www.outre-mer.gouv.fr/?-terres-australes-et-antarctiques-francaises.html>).

### • Les voyages de Jules Dumont d'Urville

La seconde circumnavigation de Jules Dumont d'Urville menée de 1838 à 1840 reçut, entre autres instructions de Louis-Philippe, d'explorer les « parages voisins du pôle austral » pour étendre les « recherches vers le pôle, autant que pourraient le permettre les glaces ».

Parties de Toulon le 7 septembre 1837, les corvettes *l'Astrolabe* et la *Zélée* atteignent le détroit de Magellan en janvier 1838. Elles gagnent le cercle polaire antarctique et explorent les îles Orcades puis l'extrémité nord de la Terre de Palmer, rebaptisée Terre Louis-Philippe par Dumont d'Urville sans avoir pu toucher terre.

C'est au terme de son périple en Océanie que Dumont d'Urville entreprend, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1840, une nouvelle exploration de la côte antarctique depuis le port de Hobart Town en Tasmanie. Le 21 janvier 1840, il atteint une terre environnée de glaces escarpées, peuplée de seuls pingouins qu'il annexe au nom du roi et baptise Terre Adélie en hommage au prénom de sa femme Adèle. La Terre Adélie est le seul territoire antarctique resté français depuis sa prise de possession par l'amiral Dumont d'Urville.



*Coup de vent devant les îles Powell, le 28 janvier 1838. – Parages antarctiques*  
 Dessiné par Ernest Goupil (1814-1840),  
 Lithographie  
*Voyage au Pôle Sud et dans l'Océanie, par Jules Dumont-d'Urville (1841-1854), Atlas pittoresque, planche 17*  
 © musée du quai Branly



*Les corvettes sortant de la banquise, le 9 février 1838. – Parages antarctiques*  
 Dessiné par Louis Le Breton, (1818-1866).  
 Lithographie.  
*Voyage au Pôle Sud et dans l'Océanie, par Jules Dumont-d'Urville (1841-1854), Atlas pittoresque, planche 25*  
 © musée du quai Branly



*Prise de possession de la Terre Adélie, 21 janvier 1840*  
 Dessiné par Louis Le Breton, (1818-1866). Lithographie.  
*Voyage au Pôle Sud et dans l'Océanie, par Jules Dumont-d'Urville (1841-1854), Atlas pittoresque, planche 171*  
 © musée du quai Branly

Ces trois lithographies représentent la découverte et la prise de possession de la Terre Adélie. Elles sont tirées de l'atlas pittoresque du *Voyage au pôle Sud et en Océanie* de Jules Dumont d'Urville (1837-1840). Les lithographies ont été réalisées à partir des dessins d'Ernest Goupil et Louis Le Breton.

Ernest Auguste Goupil (1814-1840) est le dessinateur officiel de l'expédition de Dumont d'Urville, embarqué sur la Zélée. Elève de Jules Coignet (1798-1860). Il meurt de la dysenterie à Hobart Town dans la nuit du 31 décembre au 1<sup>er</sup> janvier 1840. On sait peu de choses de lui en dehors de l'hommage que lui rend Joseph Dubouzet, cité par Dumont d'Urville, dans le tome 8 du *Voyage au Pole Sud et dans l'Océanie...* (p. 125).

Louis Le Breton (1818-1866) est aide-chirurgien à bord de *L'Astrolabe*. Après la mort d'Ernest Goupil, dont il est l'élève, il le remplace comme dessinateur de l'expédition. A son retour, parallèlement à son travail au bureau des plans et des cartes des archives de la Marine, il mène une carrière de peintre de marines.

- Localisez sur une carte de l'Antarctique les « îles Powell » dans l'archipel des Orcades du Sud et la Terre Adélie. Recherchez qui étaient George Powell et Adèle Pépin ? Qui a nommé ces terres ainsi ? Quand ? Pourquoi ?
- A partir des trois lithographies prises dans l'ordre chronologique, au besoin en complétant avec d'autres marines d'Ernest Goupil et de Louis Le Breton (le premier tome de *l'Atlas pittoresque*, Paris, Gide et Cie, 1846, est téléchargeable [sur Gallica](#)), rédigez, en groupe ou individuellement, en un maximum d'une à deux pages, un chapitre d'un journal de bord, d'un roman d'aventure, d'un ouvrage scientifique, d'un polar, le scénario d'un film d'aventures, d'un docu-fiction...
- Comparez ces textes avec le récit qui accompagne les lithographies dans *Voyage au Pôle Sud et dans l'Océanie sur les corvettes L'Astrolabe et La Zélée exécuté par ordre du roi pendant les années 1837-1838-1839-1840 sous le commandement de M. J. Dumont d'Urville, Capitaine de vaisseau*, Paris, Gide, 1842.
- Analysez les trois lithographies : composition, horizon, état du ciel, emprise de la glace, taille des corvettes et des hommes dans le paysage, etc. Quelle image donnent-elles de la découverte ? Dans les trois extraits suivants, relevez les termes des champs lexicaux de l'affectivité et de la couleur. Quelles images l'auteur donne-t-il de la découverte, des paysages traversés et de la prise de possession des terres ?

**Extrait 1.** Dumont d'Urville, *Voyage au Pôle Sud ...*, Tome 2, 1842, p. 70-71

« [Nous pûmes approcher assez des terres pour en distinguer tous les accidents. Nul aspect au monde ne peut être plus triste, plus repoussant que celui de ces contrées désolées. Après s'être longtemps promené sur les plaines immenses de glaces qui s'étendent sans interruption de la base jusqu'au sommet de cette chaîne de montagnes, l'œil fatigué s'attriste encore plus en s'arrêtant sur ces rochers nus, arides et escarpés dont la teinte noire et lugubre vient seule rompre la blanche uniformité de la côte. Très-souvent on voit encore arrêtées à peu de distance les masses de glaces qui, en se détachant, ont laissé le roc à nu. Il est même probable que plusieurs de ces blocs gigantesques, touchant encore par leur base au fond de l'eau, sont obligés d'attendre un dégel plus prolongé, avant de pouvoir flotter librement vers la haute mer. Il est encore indubitable que le degré plus ou moins avancé de la fonte générale des glaces doit faire subir aux accidents de la côte des modifications sans nombre. Ainsi, tout tracé du littoral opéré sur ces terres, tant qu'elles sont encore ensevelies sous les neiges, ne peut être définitif et ne sera relatif qu'à l'époque même où il aura été exécuté. C'est à ce motif que j'attribuai dès-lors les différences surprenantes que je remarquais entre les formes des terres indiquées sur la carte grossière de Weddell et celles qui se représentaient à mes regards.

*Nous passâmes donc le reste de la journée à louvoyer, en faisant des bordées de quatre heures, afin de moins fatiguer les équipages, et souvent obligés d'arriver pour les glaces qui croisaient notre route. L'une d'elles que nous prolongeâmes à moins de cent mètres de distance, d'un côté tout entier présentait la plus belle teinte de bleu améthyste transparent, et de l'autre était nuancée par des veines de couleur verte, semblable à celle du sulfate de cuivre. Près de ce bloc, une autre masse de 20 à 30 mètres de hauteur et 80 ou 100 de longueur, se terminait supérieurement par une surface plane et polie, comme une immense table d'une blancheur légèrement veinée de nuances bleues comme certains marbres grecs. A sa base, sa muraille était percée très-symétriquement par quatre arcades à jour, qui lui donnaient toute l'apparence d'un pont un peu massif mais assez régulier. Tout à coup, en l'examinant attentivement, nous avons vu ce bloc énorme, d'abord assis presque horizontalement, s'incliner doucement sur un de ses flancs, jusqu'à former un angle d'environ 15 à 20° avec l'horizon. Alors nous nous attendions tous à le voir chavirer tout-à-fait, quand après quelques minutes d'arrêt, il a repris tranquillement sa première position. Ce mouvement oscillatoire a ensuite continué aussi longtemps que la distance nous a permis de le suivre des yeux. Il faut croire que sa base était déjà trop minée pour qu'il pût rester immobile contre les brusques attaques des lames de l'est, mais pas assez pour le forcer de culbuter complètement. »*

**Extrait 2.** Dumont d'Urville, *Voyage au Pôle Sud ...*, Tome 2, 1842, p. 114.

*« Une fois au travers des glaces mobiles, malgré leur rapprochement, la navigation fut plus facile et il ne s'agit plus que de gouverner avec une extrême précision pour ne pas les aborder ; moins favorisés que la Zélée, nous étions venus aboutir dans notre course sur un point où la banquise se trouvait bordée de blocs énormes et tranchants, au travers desquels il était bien difficile de se débrouiller et qui auraient pu nous démolir en peu d'instant avec le vent, qui soufflait. Mais nous fûmes heureux ; débarrassés des dernières glaces de la banquise, nous nous élançâmes vers la pleine mer, où nos corvettes purent évoluer en tous sens, libres et légères, comme les poissons, d'un lac en sortant des joncs et des roseaux qui les ont longtemps tenus captifs. D'un mouvement spontané, nos matelots s'écrièrent : Enfin nous voilà saurés, nous sommes revenus sur le liquide. La Zélée avait été délivrée cinq minutes avant nous. »*

**Extrait 3.** Dumont d'Urville, *Voyage au Pôle Sud ...*, Tome 8, 1845, p. 149-152.

*« Il était près de neuf heures lorsque, à notre grande joie, nous primes terre sur la partie ouest de l'îlot le plus occidental et le plus élevé. Le canot de l'Astrolabe était arrivé un instant avant nous ; déjà les hommes qui le montaient étaient grimés sur les flancs escarpés de ce rocher. Ils précipitaient en bas les pingoins, fort étonnés de se voir dépossédés si brutalement de l'île dont ils étaient les seuls habitants. Nous sautâmes aussitôt à terre armés de pioches et de marteaux. Le ressac rendait cette opération très-difficile. Je fus forcé de laisser dans le canot plusieurs hommes pour le maintenir. J'envoyai aussitôt un de nos matelots déployer un drapeau tricolore sur ces terres qu'aucune créature humaine n'avait ni vues ni foulées avant nous. Suivant l'ancienne coutume que les Anglais ont conservée précieusement, nous en primes possession au nom de la France, ainsi que de la côte voisine, que la glace nous empêchait d'aborder. Notre enthousiasme et notre joie étaient tels alors, qu'il nous semblait que nous venions d'ajouter une province au territoire français par cette conquête toute pacifique. Si l'abus que l'on a fait de ces prises de possession les ont fait regarder souvent comme une chose ridicule et sans valeur, dans ce cas-ci, au moins, nous nous croyions assez fondés en droit pour maintenir l'ancien usage en*

*faveur de notre pays. Car nous ne dépossédions personne, et nos titres étaient incontestables. Nous nous regardâmes donc de suite comme étant sur un sol français. Celui-là aura du moins l'avantage de ne susciter jamais aucune guerre à notre pays.*

*La cérémonie se termina, comme elle devait finir, par une libation. Nous vidâmes à la gloire de la France, qui nous occupait alors bien vivement, une bouteille du plus généreux de ses vins, qu'un de nos compagnons avait eu la présence d'esprit d'apporter avec lui. Jamais vin de Bordeaux ne fut appelé à jouer un rôle plus digne : jamais bouteille ne fut vidée plus à propos. Entourés de tous côtés de neiges et de glaces éternelles ; le froid était des plus vifs. Cette liqueur généreuse réagit avantageusement contre les rigueurs de cette température. Tout cela prit moins de temps qu'il n'en faut pour l'écrire. Nous nous mîmes aussitôt tous à l'œuvre, afin de recueillir tout ce que cette terre ingrate pouvait offrir de curieux pour l'histoire naturelle.*

*Le règne animal n'y était représenté que par les pingoins. Malgré toutes nos recherches, nous n'y trouvâmes pas une seule coquille. La roche était entièrement nue, et n'offrait pas même la moindre trace de lichens. Nous n'y trouvâmes qu'un seul fucus, encore était-il desséché et avait-il été apporté là par les courants ou par les oiseaux. Il fallut nous rabattre sur le règne minéral. Chacun de nous prit le marteau et se mit à tailler dans la roche. Mais celle-ci, d'une nature toute granitique, était tellement dure, que nous ne pûmes en détacher que de très-faibles morceaux. Heureusement, en parcourant le sommet de l'île, les matelots découvrirent de larges fragments de rocher détachés par les gelées, et ils les embarquèrent dans nos canots. En peu de temps nous en eûmes une provision suffisante pour pouvoir en fournir des échantillons à tous nos musées, et faire encore des heureux ailleurs. En les examinant de près, je reconnus une ressemblance parfaite entre ces roches et de petits fragments de gneiss que nous avions trouvés dans l'estomac d'un pingoin tué la veille. Ces fragments auraient pu au besoin donner une idée exacte de la charpente géologique de ces terres, si on n'avait pu y aborder. Quelque extraordinaire que soit cette manière de faire de la géologie, elle prouve combien, pour le naturaliste, les moindres observations peuvent avoir de l'intérêt et souvent même l'aider dans ses recherches, on le plaçant quelquefois sur la voie des découvertes auxquelles elles semblent être le plus étrangères. »*

- **Pour aller plus loin : les navigateurs et découvreurs de Terres dans la littérature de jeunesse**

La lecture individuelle ou l'étude suivie en classe d'albums de jeunesse ou de romans pour la jeunesse permettent d'apporter d'autres points de vue et d'autres approches des situations et des contextes évoqués.

Les romans et albums suivants permettent de réfléchir sur les contextes de rencontre de l'autre, de prise de possession, d'affrontement, d'exploitation.

L'étude des gravures de l'ouvrage *Le superbe Orénoque* de Jules Verne se fera en relevant son inspiration par les photographies et les textes de l'expédition de Jean CHAFFANJON (« Voyage aux sources de l'Orénoque... 1886-1887 », *Le Tour du Monde*, 1888 ; « M. Chaffanjon. Rapport de M. W. Huber », *Bulletin de la Société de Géographie*, VII<sup>e</sup> série, 1888 : ces documents sont consultables sur Gallica et partiellement repris dans l'exposition virtuelle de la Bibliothèque nationale de France sur [Les trésors photographiques de la Société de Géographie](#)).

- CORENTIN, Philippe, *L'Afrique de Zigomar*, Paris, L'École des loisirs, 1990.
- ELZBIETA (1991), *Le Petit Navigateur illustré*, Paris, Pastel - L'École des loisirs, 2004.
- LEMANT, Albert, *Lettres des Isles Girafines*, Paris, Seuil jeunesse, 2003.
- LEMANT, Albert, *Le journal d'Emma*, Paris, Seuil jeunesse, 2007.
- LOWECRAFT, Howard Phillips (1931), *Les Montagnes hallucinées*, Paris, J'ai lu, 2002.
- POE, Edgar Allan (1838), *Les Aventures d'Arthur Gordon Pym de Nantucket*, traduction Charles Baudelaire, Folio, 1975.
- SIS, Peter (1991), *Christophe Colomb*, Paris, Grasset & Fasquelle, 1996.
- SIS, Peter (2003), *L'Arbre de la Vie*, Paris, Grasset & Fasquelle, 2004.
- VERNE, Jules, *Le Sphinx des glaces*, Paris, J. Hetzel, 1897 (téléchargeable sur Gallica).
- VERNE, Jules, *Le superbe Orénoque*, Paris, J. Hetzel, 1898 (téléchargeable sur Gallica).

- **Clôture**

**Eugène Nicole, « L'Aventure », in Poslaniec, Doucey, *op. cit.*, p. 104**

*En escale dans l'archipel, L'aventure s'amarrait à l'apportement lointain, presque en haute mer, du quai du Frigorifique, vers lequel, revenant de la ville, leurs permissions finies, s'acheminaient toujours de longues grappes de marins soûls. D'autres, en sens inverse, atteignaient le coude de la route du Cap, qui fut longtemps marécageux, avant que les choses n'embellissent...*

*Tu prendras ainsi ton regard. Tu l'effileras dans la lave cailloutée du rocher-qui-menace-de-basculer sur la crête de la colline. Il écraserait en tombant sur la chaussée ces cols bleus plaintifs dont la cohorte s'égrène, que des filles vont racoler, qu'elles incitent à se battre pour s'assurer qu'elles ont aimé le plus costaud, le plus salaud d'entre eux, qui triomphant de ses rivaux, les enveloppera dans les rabats de sa vareuse déchirée...*

*Je t'aimerai, moi aussi, du coin de l'œil, au coude. Beau et sombre, avec la corpulence du port à traiter. Ici, l'abstraction a toujours été magnifique, tenant aux bois défigurés que charriait la mer. Elle formait un monde.*

## \* LEXIQUE

- \* **Akwali** : chez les Wayana de Guyane, principe spirituel dans l'homme vivant. A la mort l'akwali se détache du corps et monte au ciel.
- \* **Akwalinpë** : chez les Wayana de Guyane, principe résiduel de l'akwali qui peut nuire après la mort.
- \* **Buhuitihu** ou **béhique** : guérisseur.
- \* **Caciques** : (Chez certaines populations d'Indiens d'Amérique du Sud) Chef de tribu.
- \* **Canaque, canak** : Indigène de plusieurs îles d'Océanie (Nouvelle-Calédonie, Nouvelle-Zélande, Nouvelles Hébrides notamment). Etymologie : mot hawaïen signifiant « homme ».
- \* **Chamane** : individu, homme ou femme, qui a la capacité de communiquer avec des esprits - esprits des animaux, des arbres, des morts, etc... - et qui agit de concert avec eux pour prédire l'avenir, guérir des maladies, repousser l'agression des esprits malfaisants. Terme désignant à l'origine des spécialistes religieux des sociétés d'Asie septentrionale et centrale.
- \* **Cimini, chemin** ou **zemi** : idole représentant ou portant l'action des forces de la nature et des dieux.
- \* **Cohoba, cogioba, gogioba** : Ramon Pané utilise indifféremment les trois termes pour désigner la cohoba (cf. pp.10-12).
- \* **Flécheur** : Homme en âge de porter les armes, en gros la population masculine de plus de 15 ans. Voir Jean Hurault, « La population des Indiens de Guyane française. I. Vue historique générale », Population, 1965, vol. 20, p. 603-632 (plus particulièrement p. 616 : texte consultable sur [Persée](#))
- \* **Gourmades** (vieilli, fam.) : Coup, coup de poing sur la figure.
- \* **Kalinagos** : Les Caraïbes, Kalinagos, Karibs ou Caribes, sont une ethnie amérindienne originaire du nord du Venezuela. Ils ont émigré par la suite vers les îles des Antilles. Leur nom provient du mot *caniba* donné par les Taïnos, autre peuple amérindien déjà installé aux Antilles, à ces envahisseurs venus d'Amérique du Sud. La désignation des Caraïbes antillais dans la langue arawak, *caniba*, a par ailleurs été transposée, via l'espagnol, dans de nombreuses langues européennes, par exemple le français, donnant l'adjectif et substantif « cannibale ».
- \* **Kwasa kwasa** (ou **kwassa kwassa**) : nom comorien des petits canots de pêche rapides de 7 mètres, à fond plat et nanti de deux moteurs. A l'origine, le « *kwasa kwasa* » est le nom d'une danse congolaise connue pour être très rythmée et saccadée. Dans l'Archipel des Comores, le terme « *kwassa-kwassa* », a fini par désigner ces canots du fait qu'ils tanguent énormément. On parle aussi de drame des « *kwassa* », où de nombreuses personnes prennent chaque jour le risque de se rendre sur l'île de Mayotte pour une traversée de 70 km dans un bras de mer réputé pour être mortelle.

- \* **Lamantin** : mammifère aquatique et herbivore, de l'ordre des siréniens, au corps fuselé, vivant en Afrique et en Amérique tropicale.
- \* **Lëwë** : chez les Wayana de Guyane, principe vital.
- \* **Pipirit ou tyran gris** : oiseau des Antilles dont le nom local « Pipirit » est une transposition assez fidèle du cri qu'il émet. Il chante souvent très tôt le matin, ainsi l'expression « au pipirit chantant » (en français) ou « pipirit chantan » (en créole) signifie « à l'aurore, au lever du jour... ».
- \* **Taïnos** : ethnie amérindienne faisant partie du groupe des Arawaks, qui occupait les grandes Antilles lors de l'arrivée des Européens au XV<sup>e</sup> siècle. Malgré leur quasi disparition au XVI<sup>e</sup> siècle, beaucoup d'Antillais, plus particulièrement des Cubains, Haïtiens, Portoricains et Dominicains continuent de se considérer comme Tainos.
- \* **Trigonalithes** : pierres à trois pointes (culture Taïno). Il s'agissait d'objets sacrés, communément appelés *zemi*, figurations d'un dieu ou d'un ancêtre divinisé. Chaque homme, chaque espèce animale, chaque élément de la nature avait son *zemi*. On en trouvait aussi bien dans les champs, sous les maisons, à l'intérieur des temples que suspendus au toit des cases. Selon des textes mythiques, ces pierres symboliseraient le bec de l'oiseau inriri, sorte de pic-vert qui transforma en femmes des créatures asexuées vivant dans les rivières non loin des hommes, en leur ouvrant le sexe à coups de bec. On leur accordait par conséquent un pouvoir de fertilité et de fécondation.
- \* **Yolok** : chez les Wayana de Guyane, esprit de la nature.

## \* AUTOUR DE L'EXPOSITION

### Colloque international

#### *Exposer l'esclavage : Méthodologies et pratiques*

#### En hommage à Edouard Glissant

Les 11, 12 et 13 mai 2011, Théâtre Claude Lévi-Strauss, Accès libre dans la limite des places disponibles

À l'occasion des dix ans de la loi du 21 mai 2001, votée à l'unanimité par le Parlement français et qui portait la reconnaissance de la traite négrière et de l'esclavage comme « crimes contre l'humanité », le Comité pour la mémoire et l'histoire de l'esclavage (CPMHE) et le musée du quai Branly s'associent pour organiser un colloque international autour du thème *Exposer l'esclavage*.

La muséographie de la traite négrière, de l'esclavage et de leur abolition soulève de nombreuses questions que ce colloque se propose d'examiner. Comment l'esclave entre-t-il dans le musée ?

Comment montrer la torture, les punitions, l'exil, la perte, la résistance, la complicité, la création et leurs traces contemporaines. Comment penser la temporalité et l'espace de l'exhibition : commencer par quoi, quand, et en quel lieu ?

Le colloque rassemble des responsables de musée, des chercheurs, des artistes et des intellectuels de pays d'Afrique, des Amériques, d'Europe, de la métropole et des Outre-mer.

### Arts vivants

#### *Les Marquises : Mahau'u, Hakamanu et Haka*

#### Chants et danses de *Nuku Hiva*, avec l'ensemble *Te hina o Motu haka*

Vendredi 10 et samedi 11 juin 2011 à 20h, dimanche 12 juin 2011 à 17h

Théâtre Claude Lévi-Strauss - Billetterie Festival de l'Imaginaire ou

[www.fnacspectacles.com](http://www.fnacspectacles.com)

En partenariat avec la Maison des Cultures du Monde et dans le cadre du Festival de l'Imaginaire Nuku Hiva est la plus grande et la plus peuplée des Iles Marquises, l'un des cinq archipels de la Polynésie française. Les Marquisiens, peuple maori, manquent de disparaître à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, mais ont su faire renaître leur culture et leurs traditions au siècle suivant : dans les années 1970, ces îles du Pacifique prennent conscience qu'elles doivent agir pour sauver leur culture et leur langue.

C'est ainsi que naît dans l'île de Nuku Hiva l'association *Te Hina O Mutu Haka*, qui entreprend un travail minutieux pour revitaliser l'héritage ancestral : la langue, la sculpture, les chants, les pirogues, le tatouage, les danses.

La Maison des Cultures du Monde a travaillé avec *Te Hini O Motu Haka* pour remonter aux sources des danses ancestrales de Nuku Hiva et retrouver du sens là où la tendance penchait vers le divertissement pur. C'est le résultat de cette recherche qui est présenté au public du musée du quai Branly et du Festival de l'Imaginaire.

*Te Hini O Motu Haka* rassemble parmi les meilleurs danseuses et danseurs des Marquises.

Ceux-ci chantent et dansent une suite de légendes marquisiennes, notamment la légende de la création des Iles Marquises et le très gracieux *Hakamanu*, ou « danse de l'oiseau », décrit par Lucien Kimitete comme « la danse de l'amour et de la vie sur la Terre des Hommes ».

## Conférences de l'Université populaire du quai Branly

Dans le cadre du cycle « L'histoire mondiale de la colonisation », l'Université Populaire du quai Branly propose diverses conférences permettant de découvrir les grandes figures de la décolonisation.

Fin 2011, l'une d'entre-elles concerne les territoires ultra-marins.

**Léopold Sédar Senghor**, par Souleymane Bachir Diagne, philosophe sénégalais, professeur à l'Université Columbia aux Etats-Unis. **15 décembre 2011, 18h30**

## L'aventure d'une oeuvre, au salon de lecture Jacques Kerchache

*Pour observer de près un objet sorti des réserves et apprendre son histoire, de sa collecte à sa conservation. Pour le découvrir par le toucher avec des facs-similés d'oeuvres. La plupart des rencontres sont traduites en langue des signes française LSF.*

- \* **Dimanche 15 mai à 16h : Enveloppe, bien d'échange et support esthétique : l'art du tapa à Wallis-et-Futuna** Par Hélène Guiot, ethno-archéologue.
- \* **Samedi 21 mai à 17h : Massue de Guyane**, par André Delpuech, responsable des collections Amériques du musée du quai Branly

## Conférences, rencontres, séminaires, journées d'étude au salon de lecture Jacques Kerchache

- \* **Samedi 7 mai à 17h : Approches indo-océaniques de l'histoire réunionnaise** Par Françoise Vergès, suivi de la projection du documentaire *La Mémoire des Canabady*, en présence du réalisateur Louis Wallecan.
- \* **Jeudi 19 mai à 19h : 4e séance du séminaire Sous le ciel libre de l'histoire.** Rencontre avec Mathieu Kleyebe Abonnenc, artiste, né à Cayenne, Guyane française, qui vit et travaille à Paris.
- \* **Dimanche 22 mai : Hommage à Jenny Alpha**  
à 15h : Projection dans la salle de cinéma : *Un siècle de Jenny*, 52 mn. Documentaire réalisé par Laurent Champonnois et Federico Nicotra.  
à 17h : Plusieurs réalisateurs, metteurs en scène, musiciens et comédiens se réunissent pour une soirée à la mémoire de Jenny Alpha, figure emblématique martiniquaise qui a consacré son talent à la reconnaissance de la culture créole.
- \* **Dimanche 29 mai à 16h : Jambé'y** (Mot créole qui signifie « Saute ! » ou « Franchis-la ! »), avec Avec René Dambury, Gerty Dambury, comédienne et auteur et Lully Dambury, chanteuse.
- \* **Samedi 4 juin de 10h à 18h, Journée d'étude : La nouvelle histoire de l'Atlantique** : Organisée en collaboration avec Cécile Vidal, historienne, maître de conférences à l'EHESS.

**actualités et informations pratiques**

**[www.quaibrantly.fr](http://www.quaibrantly.fr)**